

*République algérienne démocratique et populaire*  
*Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique*  
Université Saad Dahleb –Blida 01  
**INSTITUT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME**

**DIPLÔME DE MASTER DE RECHERCHE**  
**OPTION: HABITAT**  
**ATELIER: PROJET INTEGRE**

**THEME : Lecture du formation et de le  
transformation du quartier de BÂB EL OUED à  
ALGER**  
**Esquisse d'une proposition d'aménagement**

**Candidats :**

Mr : ALLAL Mohamed.

Mr : MAMMOU Djaffar.

**Encadré par:**

Mr : AITCHERKIT Salah

## **CHAPITRE I : Introductif.**

- I. avant propos.
- II. problématique générale.
- III. la crise culturelle.
  - III.1. Introduction.
  - III.2. L'architecture, produit culturel en crise.
  - III.3. L'architecture entre conscience spontanée et conscience critique.
  - III.4. Comment faut il réagir face à la crise.
  - III.5. La crise de la ville contemporaine.
  - III.6. La crise en ALGERIE
  - III.7. Conclusion
- IV. Présentation du cas d'étude.
  - IV.1. Choix du site
  - IV.2. Présentation de l'aire d'étude
  - IV.3. Présentation du relief

## **CHAPITRE II: Lecture urbaine**

- I. Présentation de la méthode
  - I.1 Introduction
  - I.2. Définition de la lecture
  - I.3. La typologie processuelle
- II. lecture territoriale.
  - II.1. objectif, de la lecture
  - II.2. Méthodologie et contenu
  - II.3. Application de la méthode
  - II.4. synthèse

- III. lecture de l'organisme
  - III.1. Objectif, de la lecture
  - III.2. Méthodologie et contenu
  - III.3. Application de la méthode
  - III.4. Synthèse
  
- IV. lecture de l'agrégat
  - IV.1. Objectif, de la lecture
  - IV.2. Méthodologie et contenu
  - IV.3. Application de la méthode
  - IV.5. Synthèse
  
- V. lecture typo morphologique.
  - V.1. Objectif, de la lecture
  - V.2. Méthodologie et contenu
  - V.3 Application de la méthode
  - V.4. Synthèse

### **CHAPITRE III: Esquisse d'une proposition urbaine**

- III.1. Schéma de structure actuel
- III.2. Schéma de structure proposé

Actuellement nous vivons les conséquences de l'urbanisme moderne, où un bouleversement est survenu au niveau de l'organisation des villes, il nie totalement l'histoire, son souci est de construire en grand nombre dans les plus brefs délais; ce qui a créé un dysfonctionnement du système urbain.

C'est ce scénario qui s'est produit dans les villes Algériennes par le biais du colonisateur français depuis 1950 à l'indépendance; Alger représente l'exemple le plus marquant.

A l'époque Ottomane (que nous prenons comme moment zéro), Alger n'était identifiée qu'à la Casbah : bien protégée, limitée par des murs d'enceintes, sa relation avec l'extérieur se faisait à travers cinq portes : Bâb El Bhar, Bâb El Djezira, Bâb El Djedid, Bâb Azzoun et Bâb El Oued.

Avec l'arrivée des colons français Alger entra dans une nouvelle époque, ainsi dira René Lespes « *La capitulation de 5 Juillet 1830 nous livrait Alger* ». L'installation et les premières interventions coloniales furent d'abord limitées au niveau de la basse Casbah, car « *Dès 1830, les destructions commencèrent. La place du gouvernement (actuellement : place des Martyrs) était le point de départ d'un urbanisme militaire* »<sup>[1]</sup> (pendant les dix premières années).

Avec l'accroissement de la population et « *afin d'inclure des terrains nécessaires aux besoins de l'armée* »<sup>[2]</sup>, les autorités Françaises ont décidées de s'étendre hors des remparts, cette extension est accompagnée par une occupation au nord et au sud des faubourgs, ceux de Bâb El Oued, de l'Agha, et de Bâb Azzoun, qui ont connus une croissance et un prolongement avec la Casbah.

Durant la période de l'entre guerre, Alger a connu un plus grand essor urbain, on assiste à une augmentation progressive de la population, dont la majeure partie s'est portée sur Mustapha et Bâb El Oued. Le tissu d'Alger commence à se densifier, « *dans la région agglomérée de la ville, en dehors des surfaces occupées par quelques établissements industriels, les espaces libres pour la construction ont été singulièrement réduits* »<sup>[3]</sup>, ce qui a provoqué une application de modèles européens sans contextualité locale, le néoclassique, des habitations à bon marché (HBM) ont vues le jour, destinées aux « *petits salariés européens* »<sup>[4]</sup>.

La crise du logement s'intensifia, ce qui a permis aux grands ensembles et des cités de recasement de s'installer pour la résorption de l'habitat précaire), compris dans le plan d'urbanisme 1948 repris plus tard dans le plan de Constantine 1958. En y introduisant les principes de la charte d'Athènes, on marqua le passage de ville compacte à la ville ouverte éparse. C'est l'application du principe du zoning du tissu urbain, c'est alors qu'on a abandonné l'exploitation parcellaire, et la généralisation de ces grands ensembles, ils deviendront la solution aux problèmes instantanés mais prémices aux problèmes futurs.

---

[1] M. Saidouni, L. Hadj « Évolution et actualité des espaces publics a Alger » P 28 in Cahier de l'EPAU n° 9/10.

[2] X. Malverti, A. Picard « Le tracé des villes et le savoir des ingénieurs du génie ».

## **II. Problématique générale:**

Étant un pays jeune, l'Algérie Comme tous les pays du tiers monde, subit des problèmes profonds dans tous les secteurs de la vie, notamment dans le cadre du bâti.

Plusieurs études ont tenté d'expurger les raisons de ce malaise, mais il est nécessaire pour nous architectes de comprendre si la crise actuelle est d'ordre architecturale et urbanistique, ou elle est beaucoup plus profonde que cela, et qui suggérerait toute l'ampleur d'une crise culturelle.

Cette crise qui met l'ensemble des domaines de la vie en chantier n'est qu'un passage obligatoire, *«et dans ce cas elle ne doit pas être considérée comme panne, mais plutôt une nécessité au moment où on remarque qu'il n'y a plus d'équilibre dans une société. Cette crise va rechercher un nouvel équilibre par rapport aux nouveaux éléments émergents... »*<sup>[1]</sup>

La crise est donc un chantier où on essaye de trouver une solution à un problème donné, par rapport à un changement de contexte, et que le contacte entre des aires culturelles offre plusieurs solutions à un problème connu ou on est confronté à faire un choix, et au lieu de choisir celui qui prend en considération le patrimoine représentant le contexte culturel local. On va construire des référents culturels inspirés de notre propre culture et de celles de la partie sud de la méditerranée pour avancer sans se renier.

Expérimenté avec succès par toute la collectivité c'est-à-dire aller rechercher ce qui est sûr et ce qui constitue une base de référence pour tout le monde, mais le choix est porté malheureusement sur des solutions empruntées des autres modes culturels, avec lesquels nous n'avons aucun point commun, et cela n'a fait que prolonger la crise, cette dernière se manifeste par la mise en valeur de la forme au détriment du contenu, au lieu de les associer pour obtenir le résultat souhaitable.

Il est clair qu'après cette introduction, nous remarquons que l'Algérie représentée par son cadre bâti, son enseignement de l'architecture dans les écoles, vivent un véritable moment de crise.

Les symptômes de cette crise sont très apparents, on les voit dans pas mal de projets réalisés en Algérie après l'indépendance, ces projets n'ont aucune signification, ils ne reflètent pas du tout le vécu de notre société basé sur le bon sens, ils ne sont pas intégrés ni à leurs contextes, ni à leurs milieux, ils sont des projets qui passent partout.

La ville est le résultat d'un processus de croissance, de formation et de transformation à travers le temps et dans l'espace. A travers le monde, la révolution industrielle a eu une incidence directe sur les éléments constitutifs de la ville (morphologie, espaces publics,...etc.), car l'avènement de l'industrie a modifié les systèmes urbains traditionnels, la structure de la ville ne s'identifie plus à une expression esthétique de l'espace mais à des besoins socio-économique; une croissance rapide et anarchique qui a produit une rupture entre ses composants, entre l'architecture et la ville.

---

[1] Cours Mr Ouagueni. Y, Le 15/10/2002

Avec l'indépendance, l'exode rural a fait une nouvelle crise de logements; une évolution économique, scientifique, technologique et culturelle entraîne une demande sans cesse croissante d'équipements nouveaux, une pression démographique qui pèse fortement sur la périphérie de la ville, ont conduit à une nécessité de faire place à une planification urbaine qui se devait être plus efficace.

Le quartier de Bâb El Oued se trouve être l'un des noyaux français les plus anciens de la ville d'Alger. Muni de potentialités naturelles et architecturales considérables, il a aussi conservé son statut historique de porte Ouest de la ville d'Alger et fait partie du littoral algérien. Il est à souligner aussi que Bâb El Oued dispose d'un élément fort qui est la mer et dont le bon usage pourrait être un atout dans le remodelage du paysage de la ville ainsi que l'aménagement de sa baie jusqu'à présent délaissée. Alors pour cela on arrive à poser notre problématique :

**Comment peut-on requalifier l'image de BAB EL OUED en tant qu'une porte de la ville et assurer la liaison avec son passé, son présent et son futur afin de garder un de ses plus beaux enchantements qui sont sa popularité et l'ambiance qui règne dans ses ruelles?**

**Quelle norme doit prendre l'habitat urbain pour être apte à traduire cette continuité et répondre aux besoins d'habiter de ses résidents actuels et futurs ?**

### **Problématiques secondaires :**

**Comment dé-densifier cette ville afin de lui rendre son souffle et d'assurer le confort de ses habitants ?**

**Comment récupérer la mer en tant qu'entité appartenant au Quartier de BAB EL OUED?**

**Comment peut-on introduire l'axe MIRA ABDERRAHMANE au tant qu'une liaison régionale et entre la mer et l'entité Bâb El Oued ?**

### III. La Crise culturelle :

Commençons d'abord par définir ces deux termes, très lourds par leur sens : « la crise, et la culture »:

**a-La crise** : est « un chantier » nécessaire pour pouvoir surmonter un handicap qui provoque une situation devenue -désormais- caduque, c'est une tentative de passage d'un système culturel qui n'arrive plus à répondre aux problèmes présents, à un système plus stable, plus équilibré dans le but de garder la stabilité.

« La crise est un état de désarroi pour celui qui la vit, mais elle est un désarroi nécessaire à un nouvel arrangement ordonné, plus largement inclusif que le précédent. » (1) elle « commence dans les produits de la classe dominante et s'étend ensuite aux produits de la culture de base. »(2)

**b- La culture** : est l'ensemble des entendements qui se construisent pour répondre aux problèmes qui se posent à une collectivité ; et tout cet ensemble d'entendements qu'on a de toutes les choses de notre environnement qui définissent notre rapport avec ce dernier, toutes les réponses consensuelles collectives sur tous les problèmes de la vie dans une aire culturelle bien précise, représentent « l'héritage ».

Une société en crise culturelle, est une société qui est entrain de lutter pour surmonter une phase où il y avait un équilibre qui a été remis en cause, à cause d'un nouvel équilibre contenant de nouvelles données, c'est une société confuse désorientée devant la multitude de choix et l'absence de solutions claires, qui conduit à l'incertitude.

Quand deux cultures **se rencontrent**, se sont deux héritages remplis d'entendements et de solutions, qui se rencontrent, et c'est une troisième culture qui va naître, qui n'est ni la première ni la deuxième, mais provient des deux, c'est ce contact violent et brutal qui perturbe le système, nos entendements sont confrontés à d'autres entendements "nouveaux", et le choix sombre alors dans une mare d'incertitude.

Une société agit naturellement avec sa **conscience spontanée**, qui n'est autre que le règne des solutions codifiées qui relèvent de l'entendement, chacune de ces solutions est généralement très organique, très unitaire traitant aussi bien du contenu que de la forme, sans aucune opposition entre les deux ; cette réalité de la conscience spontanée se traduit par l'existence de solutions codifiées à travers le temps, ces solutions sont partagées, collectives, et proviennent de l'histoire étape par étape en s'adaptant à chaque fois aux problèmes , ces solutions sont les « types ». (3)

---

(1) G.CANIGGIA et G.L.MAFFEI, Composition architecturale et typologie du bâti traduit de l'italien par P.LAROCHELLE ; p.21

(2) Idem ;p.22

(3) Idem; p.22

### III.2. L'Architecture, produit culturel en crise culturelle :

Dire qu'une **discipline est en crise** peut sembler un jugement négatif : en effet, une crise est toujours synonyme de désarroi pour celui qui est directement impliqué, pour celui qui la subit, il n'y a pas de doute toutefois qu'une crise se produit lorsqu'une structure quelconque s'avère inefficace - dans la formulation atteinte précédemment - à s'adapter à une condition de nécessité nouvelle et différente : ce qui rend implicite un aspect positif de cette crise, en tant que force d'adaptation, que travail de rééquilibre en rapport avec une réalité changée.(3)

**La crise de l'enseignement de la composition architecturale** participe à une crise bien plus généralisée, celle de **la façon de faire et comprendre le bâti (1)**, le produit architectural ne se manifeste pas comme autre chose que l'affirmation du code, de la signature de celui qui l'a inventé. (1). De nos jours « On fait un édifice comme s'il était constitué seulement de pilastres, de travées, de la seule paroi ou de la seule charpente. Il y a une chose qu'on réfute décidément, c'est la combinaison optimale et dans un juste rapport réciproque de tout ce qui existe dans l'édifice, parce qu'elle ne produirait pas du « nouveau », considéré comme synonyme de « beau ». (1).

Nous avons maintenant un répertoire stylistique et un langage pour chaque individu ou groupe élitiste d'individus et la compréhension des autres continue à se produire seulement à travers des phénomènes élémentaires : ce que nous réussissons à comprendre, à grand peine, d'un produit architectural, est ce qui ressemble encore à ce que nous connaissons : la porte, les fenêtres et les choses semblables, mais il est déjà difficile de saisir la manière dont l'édifice se soutient, de distinguer ce qui est portant de ce qui est porté, ce qui protège de ce qui soutient, l'architecture d'aujourd'hui requiert une communication élémentaire mais compliquée **d'expressionnismes voulus** qui empêchent la lecture de toutes les composantes corrélées pour former un organisme. » (2).

On ne réussit plus à comprendre une œuvre si on ne la compare pas avec les autres du même auteur, à l'intérieur de l'histoire personnelle de celui-ci, qui seule réussit à « justifier » un produit... Ce qui compte aujourd'hui c'est la signature, l'appartenance d'une œuvre au monde de son auteur. Aujourd'hui, un édifice comme un tableau, s'il est « anonyme », n'a ni histoire ni possibilité de compréhension. (3)

---

(1) G.CANIGGIA et G.L.MAFFEI, Composition architecturale et typologie du bâti traduit de l'italien par P.LAROCHELLE ; p.13

(2) Idem ;p.18

(3) Idem; p.18



### III.3. L'Architecture, entre conscience spontanée et conscience critique :

Une crise comporte une carence progressive de « **conscience spontanée** », c'est-à-dire des comportements hérités et qui varient de manière évolutive, homogènes parmi tous ceux qui appartiennent à une aire culturelle, auxquels le singulier s'adapte par participation spontanée, non réfléchi. La crise comporte l'expansion pareillement progressive de la « **conscience critique** », ce qui signifie l'exigence d'opérer par choix réfléchis, à cause d'une incapacité momentanée de reconnaître les comportements codifiés collectivement qui continuent cependant d'exister à l'état latent..(4).C'est notre intention, pour cela, d'appliquer la conscience critique à la compréhension de la structuration spontanée du milieu et, dans la conviction que « **structure** » et « **histoire** » coïncident, dans ce sens que tout moment structural est explicable comme conséquence du précédent et matrice du suivant, nous assumons comme instrument de lecture le processus d'évolution du milieu *anthropique* (\*), lisible comme unitaire, homogène et organique.

L'examen de l'évolution des structures ne peut être conduit en se limitant aux objets d'une seule échelle dimensionnelle, étant donné que le milieu est un organisme unitaire d'organismes composants. Cela implique que la compréhension, disons d'un édifice particulier, est partielle si elle est conduite à sa seule échelle : elle dépendra de la corrélation entre celui-ci et les édifices précédents ou suivants, mais aussi de son rapport avec les édifices coprésents au sein de l'agrégat, avec l'organisme urbain entier et avec le système des structures territoriales. (1)

Une science a besoin des facultés fondamentales de **vérification sur le réel**, application au réel, **capacité de s'auto corriger** s'informer à l'intérieur de ses postulats, spécificité du champ d'application, on considère que la méthode que nous appliquons correspond à la définition de science.(2)(...) « Garantissant ainsi que l'architecte dépasse les reliquats d'attitudes envers le produit individuel, envers l'affirmation personnelle basée sur les mécanismes concurrentiels de la consommation, pour assumer le rôle de « technicien de la disposition ordonnée du milieu », attentif à ce que sa propre œuvre vise le service de la communauté civile : à ne pas faire, comme cela advient encore normalement, particulièrement aujourd'hui, un monument au client à et lui-même. (3)

Il est nécessaire alors de « prendre conscience de **la crise de l'architecture contemporaine** (4) et de tenter de résoudre à travers l'examen critique (5) **des processus de formation et de transformation des structures anthropiques** (6) dans l'éventail des objets bâtis, de l'édifice au territoire, concernés par l'activité de planification (7) si on veut déduire l'organisation d'une méthode (8) capable de soutenir les acceptions possibles de l'activité des futurs architectes (9) en provoquant un intérêt pour une recherche et une expérimentation homogène(10) qui **excluent les évasions personnelles** (11).

Lorsque quelqu'un fait sa maison de ses propres mains, il ne suit pas les préceptes des différentes écoles ou les courants architecturaux, **il ne choisit pas** s'il doit la faire avec des profilés d'acier ou avec des troncs d'arbres : il la fait comme on fait une maison à ce moment particulier, dans son aire culturelle, agissant ainsi en pleine conscience spontanée. (12)

---

(1) G.CANIGGIA et G.L.MAFFEI, Composition architecturale et typologie du bâti traduit de l'italien par P.LAROCHELLE ; p.22

(2) Idem ;p.23, (3) Idem; p.24

((4), (5) Idem; p.21 , (6), (7) Idem ;p.22

(8), (9) ,(10),(11); Idem; p.23 , (12) Idem ;p. 32 , (13) Idem ;p. 33

(\*) "Anthropique" est la traduction de l'adjectif *antropic* forgé par Caniggia pour définir un espace humanisé, colonisé par l'homme, un écoumène (spazio antropico). » IN Lecture de Florence, p.19, de : (S.M.)

Agir avec conscience critique est presque l'opposé : quand on est dans une de ces périodes de crise, (...), les gens sont obligés de choisir ce qu'ils font, mais comprenons-nous, ils ne choisissent pas parce qu'ils ont acquis une plus grande maturité, ils choisissent par incertitude, ne sachant pas si ce qu'ils font est juste ou erroné, en l'absence d'une codification collective de ce qui est juste et de ce qui est erroné : bref parce qu'il n'existe pas une façon enracinée dans le faire. C'est-à-dire qu'ils doivent rester « là à y réfléchir », puisque leur comportement dans un état de nécessité déterminé comporte une marge d'indifférence à l'égard d'une façon de faire ou d'une autre, évidemment générée par une crise de codification de la réponse collective à cet état de nécessité. (1)

### III.4. Comment faut-il réagir face à la crise ?

A ce point, il serait facile de soutenir qu'on a déjà trouvé la clé pour la solution de la crise : si tous les maux découlent du fait de se comporter par l'intermédiaire de la conscience critique, eh bien, laissons-nous guider par la conscience spontanée. Ce serait facile si la conscience spontanée n'était pas une chose qui ne se reconquiert pas facilement, une fois perdue. Surtout si, quand on prend conscience de l'existence d'une conscience spontanée, cela veut dire qu'on ne la possède plus : puisque celui qui agit par la voie de la conscience spontanée ne peut pas, évidemment, savoir qu'il la possède.. (2). D'autre part, nous n'aurions pas non plus conscience de l'avoir et elle serait directement opérante, agissant directement comme guide pour faire le bâti. Au lieu de la conscience spontanée, nous possédons une incertitude substantielle, masquée dans une liberté apparente de faire tellement de choses différentes, n'importe quelle chose : nous pouvons faire une maison d'une manière ou une autre, avec la conviction, seulement individuelle et provisoire, de choisir la solution la plus appropriée, quitte à la démentir à la prochaine occasion avec une solution diamétralement opposée. C'est le symptôme le plus visible de la crise, qui confirme que **nous avons perdu la conscience spontanée**, du moins en partie. (3)

S'il n'est pas possible de ressusciter une conscience spontanée quand on ne l'a plus, la chose la plus utile à faire semble celle d'exercer la conscience critique pour le mieux. Et le mieux que celle-ci peut produire est de réussir à **adhérer** au monde de la conscience spontanée, c'est-à-dire de récupérer ce qui se ferait si on avait continué à opérer par l'entremise de celle-ci. (4)

---

(1) G.CANIGGIA et G.L.MAFFEI, Composition architecturale et typologie du bâti traduit de l'italien par P.LAROCHELLE ; p.33

(2) Idem; p.33

(3) Idem ;p.33 et suiv.

(4) Idem; p. 34

### **III.5. La crise de la ville contemporaine :**

Pour beaucoup, la ville contemporaine est en train de disparaître sous la pression de l'urbanisation. Alors que l'étymologie rappelle que la ville était le lieu de l'urbanité, elle incarne aujourd'hui l'ensemble des maux associés au mal de vivre de cette fin de siècle.

Dans le tiers monde, nul ne peut ignorer les centres villes très denses, désordonnées et entourées par un océan de bidonville et de sites marginaux où s'entasse une population misérable, au milieu d'une jungle de spéculation foncière.

Dans les pays développés, on retrouve des îlots insalubres, des ghettos et des interventions de restructuration et de rénovation de l'espace urbain résorbent où atténuent les dysfonctionnements.

L'improvisation, au début des années 80, d'une politique dite de la ville semble aujourd'hui faire face à une mission très difficile au vu des multiples crises qu'elle doit affronter. Crise urbanistique, puisque l'urbanisme n'est pas neutre et que l'absence de repères et d'espaces de proximité sont synonymes d'anonymat et d'insécurité. Certes, les grands ensembles ont été à l'origine facteur de progrès : l'eau courante individuelle, le chauffage collectif, la clarté et l'exposition des logements constituaient une amélioration de la qualité de vie, Mais le mouvement d'urbanisation a triplé entre les années 70 et 90, tandis que la population des villes augmentait quatre fois moins vite. Si bien que la ville est balancée entre deux extrêmes : l'absence de limite (la ville n'est plus bornée, il n'y a plus de début ni de fin de la ville), ou au contraire, par réaction, le recroquevillement identitaire (la ghettoïsation).

Crise sociologique ensuite, liée à la crise économique. La montée du chômage et de la précarité a conduit au développement d'une économie souterraine, souvent liée à la drogue.

On pourrait aussi, sans naïveté excessive, dénoncer une crise de l'espace public. Même s'il est moins stérilisé qu'au niveau des départements des régions, le débat public est en déclin alors même que les grands enjeux urbains constituent l'exemple même de ce qui peut et doit être débattu par les citoyens.

La politique de la ville, suppose la mise en place d'une politique de mixité économique, sociale, urbaine et éducative. La politique de la ville doit faire en sorte de diluer les difficultés concentrées dans certains quartiers à l'échelle de la ville toute entière, et surtout de l'agglomération ou de la région.

### **III.6. La crise en Algérie :**

Le paysage urbain et l'architecture d'Alger retrace les trois grands cycles de transformation et de modernisation de la capitale algérienne, des dernière décennies de l'époque ottomane à nos jours.

La ville traditionnelle désormais dégradée : le site initial d'Alger est présenté tel qu'il apparaît dans quelques documents historiques datant de l'époque ottomane ; les documents des militaires français rendent compte du remodelage du centre de la ville, de l'enceinte fortifiée, de ses portes et de ses bastions

Depuis l'indépendance, des relevés et projets sont également menés pour la conservation et l'aménagement de ce quartier, qui reste à ce jour problématique du fait de sa surpopulation et du manque de prise en charge.

La ville dans la période coloniale: cette période est marquée par le bouleversement de l'ordre de la ville ancienne musulmane et l'entrée dans l'époque moderne, la ville passe de son statut de la ville historique à une base principale des opérations militaires.

La métropole inachevée: les périmètres d'urbanisations successifs, se juxtaposent et font d'Alger, aujourd'hui une réalité urbanistique et architecturale très hybride.

Les tentatives pour réguler et encadrer la croissance d'Alger se succèdent tout au long de l'histoire de la ville, des premières visions d'une ville nouvelle en damier aux rêveries plus organiques sur un paysage associant infrastructures, édifices et jardins dans une continuité harmonieuse.

En 1858, plusieurs plans (Chassériau, Mac Carthy,...) sont proposés pour l'édification d'une ville nouvelle sur l'amphithéâtre de Mustapha, au sud de la ville, et qui susciteront de vifs débats.

En 1930, les plans de Danger (1930-32) et de Prost et Rotival (1930-36) cherchent à rationaliser la croissance de la ville.

Après l'indépendance, cette culture de plan est reprise et élargie, même si les objectifs du plan sont revus selon des critères différents, notamment par le Comedor, avant que l'émergence d'une économie plus spéculative et moins régulée ne vienne mettre en question la notion même de prévision

#### **Le plan d'orientation général POG (1970-1978) :**

Élaboré en 1970, plan d'orientation générale de développement et d'aménagement de l'agglomération d'Alger, à partir d'une démarche du COMEDOR pour aboutir à l'orientation et la gestion de l'extension de la capitale, avoir lieu essentiellement vers les régions et induira nécessairement d'une part la restructuration des quartiers déshérités Hussein Dey, El Hamma, El Madania, d'autre part permettra de rentabiliser les espaces et économiser les investissements.

**Le plan d'urbanisme directeur PUD :**

Le CNERU a été créé en 1980, la tâche essentielle de ce centre sera l'élaboration du PUD qui préconisait l'urbanisation ou l'extension d'Alger vers l'Ouest, il prenait en considération les besoins démographiques, ainsi que la protection des terres fertiles de la Mitidja sans donner de l'importance à un règlement permettant l'utilisation rationnelle de l'espace ce qui conduira à un chaos dans la structure urbaine, lotissements et ZHUN, demeurant les seuls instruments d'urbanisme opérationnel du PUD. « Le PUD établit pour une période de 10-15 ans, une corrélation entre les besoins démographiques et socio-économiques et l'occupation du sol selon les activités principales de la ville (industrielle, résidentielle, services et réseaux) »

**Le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme PDAU :**

Après l'échec du PUD, il fût remplacé par le PDAU en 1995, qui prévoit une politique urbaine avec un périmètre d'intervention plus important, le PDAU essaie de dépasser les problèmes du PUD et du zoning, en se concrétisant à travers plusieurs POS (plan d'occupation des sols) « un plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) dont le rôle est prévisionnel (long terme) et un plan d'occupation des sols (POS) dont le rôle est réglementaire (moyen terme) »

« le PDAU est un instrument de planification spatiale de gestion urbaine :

- Détermine la destination générale des sols.
- Définit l'extension des établissements humains
- Détermine les zones d'intervention.

**Le grand projet urbain GPU (1999-2004):**

« L'objectif du grand projet urbain GPU est en effet d'abord et surtout économique, dans le but de préserver les meilleurs termes agricoles, il doit viser à promouvoir dans les espaces centraux de la ville :

•Renforcement de son rayonnement tant national qu'internationale (hôtellerie de niveau international, réalisation d'immobilier pour exposition et selon forums internationaux économiques, scientifiques et politiques. »

### **III.7. Conclusion :**

De nos jours, le problème de l'urbanisme et de l'habitat est l'un des soucis majeurs que soulève le monde contemporain. Cela est dû, en grande partie, au progrès socio-économique et politique qui a un impact direct sur la ville et ses valeurs.

Ce phénomène influe de même sur les gens qui ont le pouvoir de décision, c'est à dire les politiciens, les planificateurs et les architectes. Ainsi donc, le problème de l'habitat se pose avec acuité à travers tous les pays du monde en rapport avec les différences et les exigences de chacun selon leur évolution. Par contre, la crise qui ne cesse de s'accroître, touche de plus près les pays du tiers monde mais la demande en qualité est soulevée en permanence et en rapport étroit avec le niveau de vie; l'accroissement de la population, la démographie galopante et l'exode rural ont donné naissance aux constructions anarchique ou bidonvilles

Autour des villes nouvelles et anciennes. Alger fait face à des problèmes de croissance alarmante, cette situation qui se répercutera sur la dégradation et la difficulté d'entretien du cadre bâti relayé au cours de la seconde moitié des années 70 et surtout à partir des années 80 par une quasi-explosion de la ville.

Depuis 30 ans (de 1962 à 1992), l'expansion des villes algériennes et leurs extensions s'est fait dans toutes les directions sous formes de grands ensembles et cités mal structurées ou lotissements d'habitat et industrie peu organisée.

Cette urbanisation tentaculaire n'a pas épargné les terres agricoles de valeur, et le résultat de cette urbanisation est actuellement perceptible à travers tout le territoire national sans autres commentaires.

## IV. Présentation Du cas d'étude:

### IV.1. Choix du site :

Notre choix s'est porté sur Bâb El Oued, l'un des plus vieux quartiers d'Alger. Ce choix est dicté par de nombreux critères, entre autre pédagogique dans le sens où Bâb El Oued présente un cas d'étude très intéressant pour notre option « Habitat Urbain ».

Il fut l'un des grands noyaux qui rentrent dans l'évolution de la ville d'Alger et qui a connu plusieurs transformations. Il est constitué d'une façade exceptionnelle qui est la mer, et de sa fonction dominante qui est l'habitat.



Enfin le lieu possède un patrimoine historique très riche. C'est un quartier de la période française, de par la richesse architecturale qu'il recèle, il semble cependant assez hétérogène par rapport à la casbah qui est plus uniforme dans son contenu

### IV-2. Présentation de l'aire d'étude :

#### IV.2.1. Situation et limites administratives :

« Les limites sont les bordures caractéristiques des secteurs marquant visuellement leurs achèvements. Elles peuvent être constituées par une coupure dans le tissu, un changement typologique dans le bâti ou d'une coupure du relief». <sup>[1]</sup>

Bâb El Oued se prolonge le long d'une bande côtière de 02km, représente la première extension Ouest d'Alger et constitue par ce fait la porte Ouest de la ville ancienne.

Il est limité par :

**La mer** au Nord

La commune **d'Oued Koreich** au Sud

**La Casbah** à l'Est

La commune de **Bologhine** à l'Ouest





**IV.2.2. Accessibilité :**

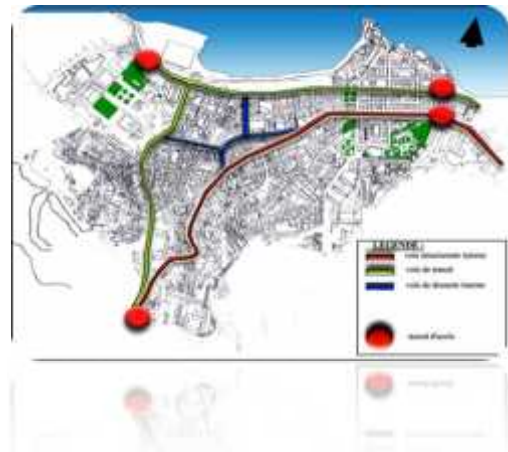
L'accessibilité de Bâb El Oued dans la ville d'Alger se fait par deux axes de transit importants :

**L'avenue Commandant MIRRA** reliant l'Est à l'Ouest d'Alger sur la bande littorale.

**Le boulevard Saïd TOUATI** assurant la liaison Nord Sud en rejoignant la voie rapide de Fraie Vallon.

La circulation interne se fait à travers :  
La voie structurante interne qui articule le centre de Bâb el Oued Colonel Lotfi, une voie qui suit la courbe de niveau N°20, cette voie connaît un grand flux automobile et piéton.

La rampe Arezki Lounis assure la liaison bas/haut un peu escarpée contournant le jardin de Prague elle nous permet d'accéder aux hauteurs de Bâb el oued.

**IV.2.3 Présentation du relief :**

Bâb el oued est caractérisé par un site relativement accidenté prenant la forme d'un amphithéâtre dont la mer est la scène.

La topographie divise le site de Bâb el oued en trois parties séparées par les courbes 20 et 50, une partie basse une centrale et une autre haute.

**La partie basse :** se présente comme une bande côtière ayant une faible pente de 5% séparée de la mer par une frange littorale plane et bordée par l'avenue commandant Mira Abderrahmane.

**La partie centrale:** se présente comme une bande qui se développe perpendiculairement aux courbes de niveaux le long de l'avenue Colonel Lotfi entre la courbe 20 et 50.

**La partie haute :** se présente comme deux parties articulées entre elle par la courbe 50 et se compose de deux versants.

Le paysage urbain de Bâb El Oued se manifeste par la mer, considérée comme un bien naturel, les habitants du quartier s'identifiant à elle et le considérant comme faisant partie de leur patrimoine. Nous notons aussi la dominance des espaces verts (jardin Taleb Abderrahmane ex Guillemin, et le jardin de Prague ex Marengo).

Nous notons aussi la présence de plusieurs équipements : écoles, mosquées, commerces, équipements sanitaires (hôpital, clinique) et poste de police qui assurent au quartier une certaine autonomie.



## I. PRESENTATION DE LA METHODE:

### I.1. Introduction :

La lecture des milieux bâtis met en lumière le caractère « processuel » de l'architecture. Elle fonde sa démarche sur une conception « active » de l'histoire (storia operante), un concept fondateur du système théorique muratorien. Tout objet construit est vu comme l'individualisation d'un processus historique de diversification et de spécialisation des formes où le présent s'explique par le passé et conditionne le futur. La méthode se base essentiellement sur la « reconstruction » diachronique du processus de genèse des établissements humains à partir de leur état actuel. (1)

La lecture opère à quatre niveaux d'échelle spatiale : les édifices, les tissus urbains, la ville et le territoire. Son investigation des éléments qui entrent dans la composition des paysages humanisés ne se limite pas à l'apparence des formes ; elle cherche plutôt à comprendre la logique qui sous-tend leur organisation.(2)

On peut tirer de l'observation des milieux bâtis existants un savoir objectif susceptible de guider les choix et les décisions dans le processus d'élaboration de projets d'aménagement.(3).

### I.2. Définition de la lecture :

Opération par laquelle le sujet-lecteur cherche à comprendre la structure de l'objet qu'il se donne à lire : un ensemble construit, ou de façon plus large le milieu humanisé. Pour Caniggia, cette investigation implique la mise en œuvre d'instruments logiques, de modèles visant à identifier et rassembler les composants séparés, à montrer le système d'interrelations et les niveaux d'organisation qui régissent un établissement dans son étendu (diatopie) et dans sa durée (diachronie). En ce sens la lecture est analytique, théorique et critique : elle procède d'une démarche inverse à celle du projet, éminemment synthétique, pratique et opératoire. En faisant apparaître les codes de production du milieu bâti, la lecture a pour but de fournir au projet les instruments pour opérer une intervention analogue et permettre de l'inscrire dans la continuité. » (4)

### I.3. La typologie processuelle :

« Typologie du bâti », est l'étude, dans un milieu urbain donné, de l'ensemble des types qui permettent de caractériser le tissu construit.

La méthode d'analyse de **Caniggia** et de l'école **Muratorienne** est dite méthode typologique car la notion de type est, dans ces études, un concept opératoire fondamental. Le type, objet abstrait est un instrument de connaissance, construit par l'analyse, qui reproduit les propriétés essentielles, communes à une catégorie d'objets réels et permet d'en rendre compte. » (5)

---

(1), (2) Préface de Pierre LAROCHELLE in Composition architecturale et typologie du bâti, C.CANIGGIA, traduit de l'italien par P.LAROCHELLE ;

(3) G.CANIGGIA et G.L.MAFFEI, Composition architecturale et typologie du bâti traduit de l'italien par P.LAROCHELLE ; p.10

(4) G.CANIGGIA, Lecture de Florence, p.10 et suiv.

(5) G.CANIGGIA, Lecture de Florence, p.15, de : (R.M).Cfr.S.Malfroy, A.M.V.T, p 192 et suiv p 184.

« L'assimilation de la ville à un "organisme" résulte chez **Caniggia** de la conviction d'une "organicité globale du réel". Elle est basée sur l'hypothèse que la ville et le territoire peuvent être compris en analogie avec le monde organique, mais aussi sur l'observation que " la pratique constructive de la société, qu'elle soit spontanée ou planifiée "(...)" est fortement structurée,

qu'elle n'émerge ni se transforme au hasard, mais dérive de l'évolution constante guidée par un système unitaire de lois de formation et de mutation" (**Caniggia**). S'opposant aux visées réductrices d'un rationalisme qui tend à isoler les éléments, à fragmenter le réel, **Caniggia** utilise la métaphore organique parce qu'elle le pouvoir de suggérer tout autant l'idéal classique de cohérence, d'unité, que l'idée d'intégration de l'ensemble et des parties, ou encore la conception contemporaine du système, comme ensemble d'éléments en interaction dynamique, organisés selon des niveaux progressifs de complexité. » (1)

« Pour **Caniggia**, L'évolution d'un organisme urbain s'opère par paliers ou "phases", c'est-à-dire par une succession d'états identifiables par leurs caractéristiques typiques, —ressemblances ou différences —qui déterminent la linéarité ou la cyclicité, la continuité ou la mutation du processus. Ces cycles sont marqués par une alternance de phases de boom de l'activité constructive et de périodes de récession ou de stagnation en fonction de la conjoncture.»(2)

« La méthode d'analyse urbaine de **Caniggia** et de "**l'école morphologique**", s'appuie sur l'interdépendance de deux échelles d'observation : celle de la "morphologie du tissu" et celle de la typologie des bâtiments. Ensemble ils forment le couple central de toute approche morphologique. Mais la morphologie d'un échantillon de tissu urbain ne peut se comprendre que située aussi dans un cadre plus vaste, celui de la structure urbaine qui la conditionne. » (3)

---

(1) G.CANIGGIA ,Lecture de Florence, p. 16, de : (R.M).Cfr.S.Malfroy, A.M.V.T, p 106 à 156.

(2) Idem p.36.

(3) Idem, p.43

## **II. LECTURE TERRITORIALE:**

### **II.1. Objectif de l'exercice:**

L'étude du territoire permet d'identifier les phases par les quels l'homme est passé pour s'y établir et ainsi saisir la logique de l'établissement de la ville en question ceci afin de faire ressortir le parcours ainsi que les raisons qui avaient généré l'édification de cette dernière.

### **II.2. Méthodologie et contenu:**

#### **II.2.1. Introduction :**

« La notion de territoire est certainement la plus vaste et la plus omni-inclusive, parce qu'elle n'implique pas seulement les structures véritablement « bâties », le milieu construit dont l'homme se sert pour habiter, pour se créer un espace fermé, un microclimat, ni les seules structures des établissements et des villes, qui comprennent déjà des systèmes de relations tels que les parcours entre les édifices, et des systèmes de production tels que les édifices pour les activités tertiaires ou secondaires ; elle associe ces structures à la majeure partie des structures viaires, qui sont extra-urbaines et à toutes celles de la production primaire (l'élevage, l'agriculture, l'industrie de l'extraction, etc.) normalement elles aussi extra-urbaines. (1) »

La ville appartient à un territoire, dans un territoire on trouve des villages, des établissements humains, noyaux proto urbains, noyaux urbaines les parcours les chemins les aires de productions les champs les usines..(Ouagueni)

« Nous voyons donc que la classe de structures qui est la première à s'enregistrer dans le territoire est constituée de cheminements : cela en raison de l'impossibilité évidente d'exercer une quelconque activité dans un lieu si on ne le rejoint pas d'abord ; si on n'arrive pas à une aire, on ne peut s'y établir ni la rendre productive. (2). Le fait de parcourir, un territoire peut donc être assumé comme la première structuration d'un milieu en voie d'humanisation. (3) »

---

(1) G.CANIGGIA et G.L.MAFFEI, Composition architecturale et typologie du bâti traduit de l'italien par P.LAROCHELLE.p.133

(2) ,(3) Idem p.134

(4) Idem,p110

(5) Idem,p111

### II.2.2. Définition de l'établissement :

Nous dirons donc que nous entendons par « **établissement** » un ensemble de résidences non doté d'un ensemble de services, avec une relative indépendance du nombre d'édifices ; par « **noyau urbain** » et « **proto-urbain** », nous entendons un ensemble de résidences, à des stades de développement différents, auquel s'est ajouté un système d'activités manufacturières et commerciales et auquel peut s'adjoindre un système de services plus exactement, on peut appeler établissement un complexe d'édifices résidentiels en rapport direct avec un environnement territorial productif de son étroite pertinence, on appelle noyau proto-urbain un complexe d'édifices proto-urbain résidentiels et d'édifices destinés à des activités de production secondaire du tertiaire, en rapport avec un rayon d'influence comprenant non seulement son territoire, mais aussi celui d'une série d'établissements environnants; on appelle noyau urbain ce complexe d'un plus grand rayon d'influence, comprenant les aires d'influences de plusieurs noyaux proto-urbains et les aires de pertinence de plusieurs établissements. Établissement, organisme proto-urbain et urbain sont les termes qui servent lorsque nous voulons attirer l'attention sur la complémentarité des composantes de chaque établissement ou noyau proto-urbain ou urbain. (1)

En somme, un établissement né pour une quelconque occupation humaine d'un territoire ne peut devenir un « noyau proto-urbain » ou « urbain » que lorsqu'il se trouve, en situation nodale ; ou bien une situation nodale peut provoquer la naissance d'un tel noyau, sans qu'il y ait eu précédemment un établissement. (2)

Dans un établissement agricole situé sur un promontoire, les étables et les fenils anciens ou les fermes d'aujourd'hui se situeront certainement dans le lieu adjacent à l'accès, donc « en queue ». Celle-ci représentera un lieu nodal pour cette activité, par opposition à l'anti-nodalité relative représentée par les habitations qui se situeront à la tête du promontoire même. (3)

**-L'Établissement** est donc un agrégat constitué que de maisons, même si ce n'est qu'une seule maison isolée.

#### **II.2.2.1 Le noyau-établissement élémentaire, ou l'établissement de base :**

Comme celui qui est constitué d'un « tissu de base » lorsqu'on le regarde non plus comme un assemblage numérique d'édifices, mais si on l'examine dans son organicité relative, comme un parcours et deux bandes de pertinence édifiées comme « tissu de base », c'est-à-dire dans l'optique de cette phase de lectures de plusieurs « établissements de base ». Nous appelons cela un noyau urbain élémentaire lorsque nous le trouvons construit et un organisme urbain de base comme concept, comme type de base qui détermine le noyau urbain élémentaire. (4)

C'est ce qui répond au tissu base, ça veut dire qu'il y a une édification sur un seul parcours qui est le parcours matrice.

---

(1) G.CANIGGIA et G.L.MAFFEI, Composition architecturale et typologie du bâti traduit de l'italien par P.LAROCHELLE.p.110

(2), Idem p.111

(3), Idem p.111 et suiv

(4), Idem p.115

### II.2.3. Occupation du territoire :

- Comment l'homme va occuper le territoire et comment il va agir dessus?
- C'est certainement avec les moyens dont il dispose

L'homme a comme première obligation de survivre pour se nourrir mais s'il était dans la plaine ils n'auraient pas pu les repérer quand les gens se perdent ils se mettent sur des points hauts pour retrouver leur chemin.

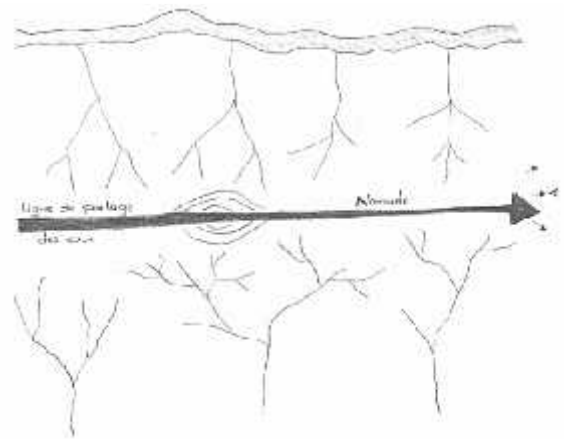
#### II.2.3. 1<sup>ère</sup> phase :

Chaque couple de bassins fluviaux sera séparé par une limite, déterminée par une série continue de reliefs formant une ligne de partage des eaux entre les bassins mêmes, qui

constitue la séparation entre les aires dans laquelle l'eau coule dans un ou l'autre bassin. Nous appelons ce partage des eaux ligne de crête. Eh bien, habituellement, lorsqu'un territoire doit être traversé, lorsqu'il doit devenir le lieu d'un parcours, en l'absence d'une autre structuration humaine, le parcours préféré repose précisément sur une telle ligne de crête. ( 1 )

Le « **parcours de crête** » est le seul qui assure, simultanément, la continuité de niveau, l'indifférence- à la possibilité saisonnière de passer à gué les cours d'eau et la possibilité de savoir, à vue, où l'on se dirige, bien que cela ne soit pas facile à comprendre, pour nous qui sommes habitués depuis longtemps à voir, pour ainsi dire, le territoire à partir du bas de la vallée aux montagnes. ( 2 )

Tout cela implique que la première phase **d'humanisation**, la première structure réalisée par l'homme dans un territoire, qui utilise l'aptitude élémentaire de celui-ci à être traversé, est le **chemin de crête**, implanté là où la ligne de partage des eaux entre deux bassins est la plus continue et prolongée. ( 3 )



#### II.2.3 2<sup>ème</sup> phase :

Passant à une seconde phase, celle dans laquelle l'établissement commence à se réaliser, ( 4 )... le « niveau des sources » ; c'est-à-dire le niveau dans lequel la présence d'une strate imperméable fait couler à l'extérieur l'eau accumulée dans le sous-sol à

un niveau plus élevé. ( 5 ) On peut considérer qu'une seconde phase, un second niveau dans la prise de possession d'un territoire, commence avec l'utilisation de sa productivité spontanée. ( 6 ) **c'est une phase « de structuration** capable d'avoir une incidence sur la « naturalité » du lieu ne peut pas se réaliser en l'absence d'une forme quelconque d'établissement, même s'il n'est pas permanent, à la limite, provisoire ou saisonnier.

(1) G.CANIGGIA et G.L.MAFFEI, *Composition architecturale et typologie du bâti* traduit de l'italien par P.LAROCHELLE.p.138

(2),(3) Idem,p138

(4),(5) Idem,p139

(6),Idem,p134

Elle coïncide avec le début de l'équipement mental et physique nécessaire *pour* associer de façon stable une aire avec un type de productivité. » (1)

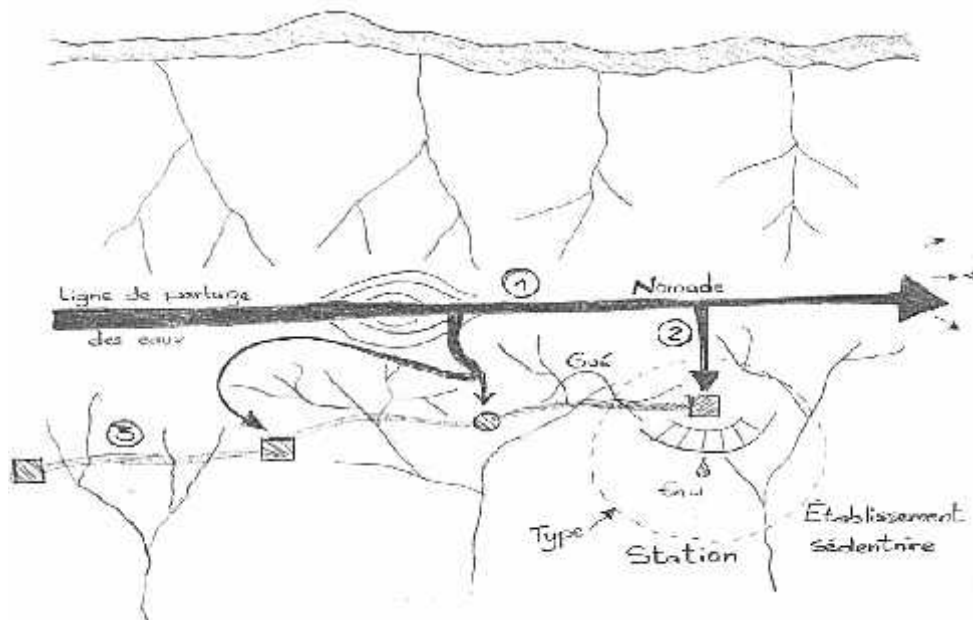
L'atteinte du « niveau des sources » se fait au moyen des chemins de crête secondaire, placés sur les lignes de partage des eaux qui, en se ramifiant à partir d'une « crête principale »,

délimitent les bassins des affluents ou des sous-affluents compris à l'intérieur d'un bassin fluvial plus important. Le lieu choisi pour l'établissement implique, avec une variété de modes, la morphologie d'un promontoire. C'est-à-dire une portion d'une aire terminale d'un chemin de crête, délimitée par deux noues et située à l'endroit où celles-ci se rejoignent.

Un **promontoire** est caractérisé par le fait qu'il est un lieu délimité, qui se termine et pour cela même, qui est « émergent » par rapport au territoire environnant ; c'est le modèle le plus élémentaire de territoire individualisé parce qu'il est enfermé dans des limites relativement infranchissables. (2)

### II.2.3. 3<sup>ème</sup> phase :

La formation systématique des « contre-crêtes » locales, conjointe à la transformation de la productivité dans le sens de la permanence avec l'agriculture et l'élevage, mène à une troisième phase d'**humanisation** d'un territoire.



(1) G.CANIGGIA et G.L.MAFFEI, Composition architecturale et typologie du bâti traduit de l'italien par P.LAROCHELLE.p.134 et suiv

(2) Idem,p140

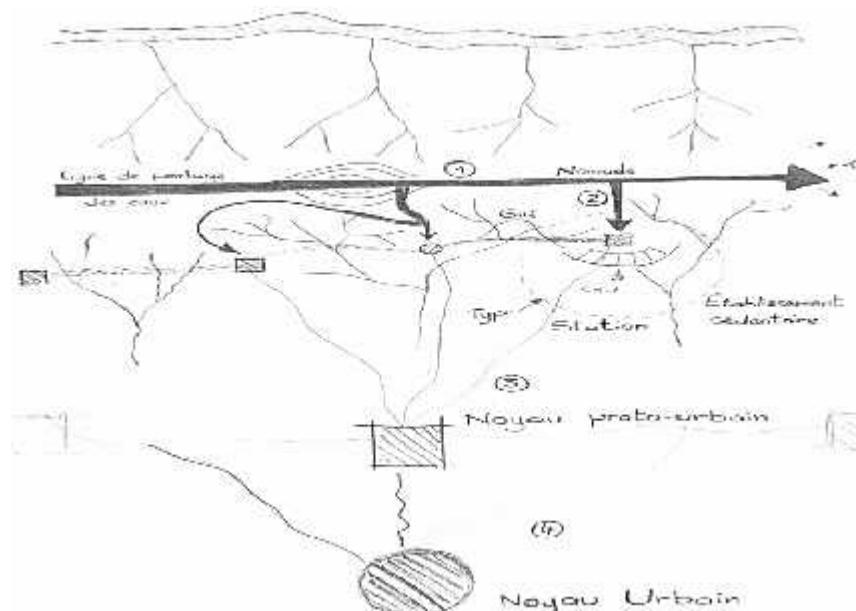
La sédentarité permanente favorise la naissance de l'échange et l'abandon graduel de l'autarcie, non seulement dans la production, mais aussi dans la conscience, dans ce sens qu'à côté d'une accentuation de la connaissance de ce qui est à soi et à autrui, de l'aire de production et d'établissement qu'on possède opposée aux aires des établissements voisins, il commence à se former un système de concepts de relations entre les groupes d'établissements, qui aurait trouvé plus tard son identité urbaine en hiérarchisant les établissements primitifs dans un système parallèle de noyaux proto urbains et urbains.

La consolidation du **chemin de contre-crête** locale correspond au besoin d'échange entre les établissements : chacun de ceux-ci se relie avec les proches voisins, en ne passant plus sur la crête secondaire génératrice de rétablissement de promontoire et en rejoignant le promontoire contigu par la « crête principale », mais, plus directement, en passant les noues et en se maintenant au « niveau des sources ».(1)

### II.2.3. 4<sup>ème</sup> phase :

Nous appelons plus particulièrement ces dernières contre-crêtes locales continues ou, plus simplement, contre-crêtes continues, puisque leur distance plus grande de la « crête principale » fait qu'elles remplacent définitivement celle-ci dans son rôle et elles deviennent ainsi non seulement le lieu des parcours locaux, mais celui des cheminements dans un rayon plus vaste. Avec celles-ci, nous glissons progressivement vers **la quatrième phase** qui détermine une occupation globale du territoire directement productif (...), une consolidation de la préférence pour les aires de colline et de basse colline et surtout l'atteinte des fonds de vallée et la traversée des moyennes et grandes noues au moyen de gués.

Nous pouvons définir la structure différente, caractéristique d'une telle phase, comme la cohésion entre la consolidation des « contre-crêtes continues » décrites ci-haut et l'implantation des contre-crêtes synthétiques.(2)



(1)G.CANIGGIA et G.L.MAFFEI, Composition architecturale et typologie du bâti traduit de l'italien par P.LAROCHELLE.p.142

(2)Idem,p143



### II.2.4. Terminologie

. **5. 1. Parcours de crête:** c'est un chemin de crête qui correspond à la ligne de partage des eaux entre deux bassins, c'est le plus continue et prolongé et habituellement le plus important selon la consistance des bassins puisqu'il permet l'accessibilité à une aire plus grande.

. **5. 1. Parcours de crête secondaire:** à partir de la ligne de crête principale se ramifient les «parcours de crêtes secondaires, qui mènent vers les sources d'eau, et qui délimitent les bassins des affluents ou des sous affluents compris à l'intérieur d'un bassin fluvial Important.

. **5. 1. Parcours de contre crête locale:** c'est un système de connexions directes entre les établissements pertinents dans une même bande altimétrique et qui offre aussi la possibilité d'accéder à des promontoires d'altitude plus basse.

**5. 1. Parcours de contre crête continu:** c'est celui qui relie entre deux établissements du bas promontoire, il est aussi parallèle au parcours de crête principale.

. **5. 1. Parcours synthétique:** permet d'atteindre les fonds de vallées, comme il permet aussi la traversée des moyennes et des grandes noues au moyen de gué.

. **5. 1. Etablissement humain :** c'est le noyau de base, une petite agglomération à vocation résidentielle. On y note une absence totale de service. C'est un ensemble de maisons édifiées sur une seule voie qui est le parcours matrice.

. **5. 1. Noyau proto urbain:** c'est l'étape de passage de l'établissement humain à l'établissement urbain et en plus des maisons qui s'y trouvent, on remarque la présence d'un nombre restreint de services



### II.3. Application de la méthode:

#### II.3. 1<sup>ère</sup> phase : Voir planche n°01

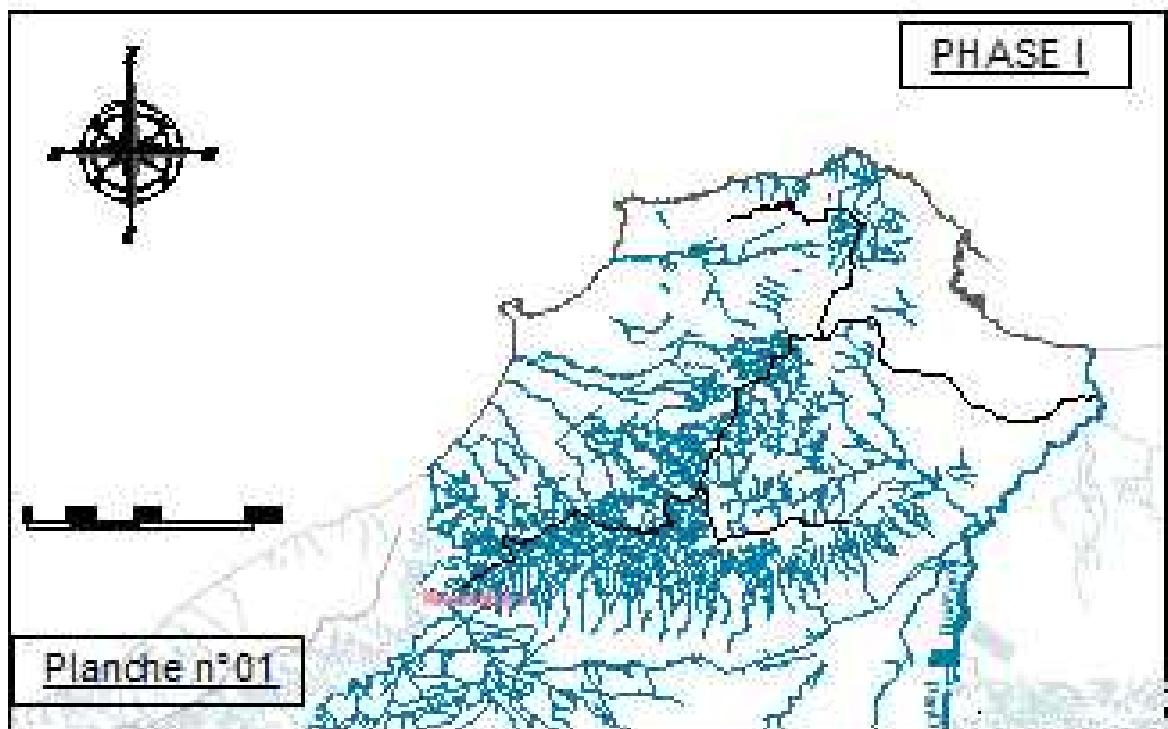
L'homme nomade vivait de cueillette et de chasse, il se déplace selon les saisons, il avait comme première obligation de survivre. Il avait ce besoin de dominer pour assurer un bon déplacement c'est-à-dire le chemin le plus court, chose qu'il ne pouvait trouver dans les plaines, à cause des cours d'eau qui l'empêchaient de passer d'un compartiment à un autre; il va profiter d'une structure naturelle pour s'orienter qui est la ligne de partage des eaux (displuvium) celle-ci est la première ligne de parcours qui se nomme **la ligne de crête**.

Le parcours de crête est la structure qui épouse de façon parfaite la ligne de partage des eaux pluviales.

Au niveau de notre territoire, sur le Sahel d'Alger, le parcours de crête principale provient des amonts de **Bouzereah** et s'étale parallèlement au littoral pour rejoindre **Magtaa-Kheira** à l'Ouest et **le Gué de Constantine** à l'Est.

Au Sud, sur l'**Atlas Blidéen**, le parcours de crête principale provient des hauteurs de **Chrèa** à l'Ouest et rejoint **Magtaa-Lazreg** à l'Est.

Le parcours est la seule et unique structure réalisée par l'homme. » (1)



(1)G.CANIGGIA et G.L.MAFFEI, Composition architecturale et typologie du bâti traduit de l'italien par P.LAROCHELLE.p.143

**II.3. 2<sup>ème</sup> phase : Voir planche n°02**

L'homme comprends qu'il est capable de reproduire ce que fait la nature et de faire vivre avec lui des animaux et donc il passe de la chasse à l'élevage et de la cueillette à l'agriculture, c'est la première plus grande révolution qu'il ait pu accomplir et il s'établit définitivement tout près d'une source d'eau et de son champ.

A partir de la il ya la mise en évidence et la consolidation de ce qu'on appelle les parcours de crêtes secondaires et l'apparition des établissement humains qui sont conditionné par l'agriculture en premier lieu, et la disponibilité de l'eau, l'homme s'établie par rapport à la localisation de ces deux denrées terre et eaux.

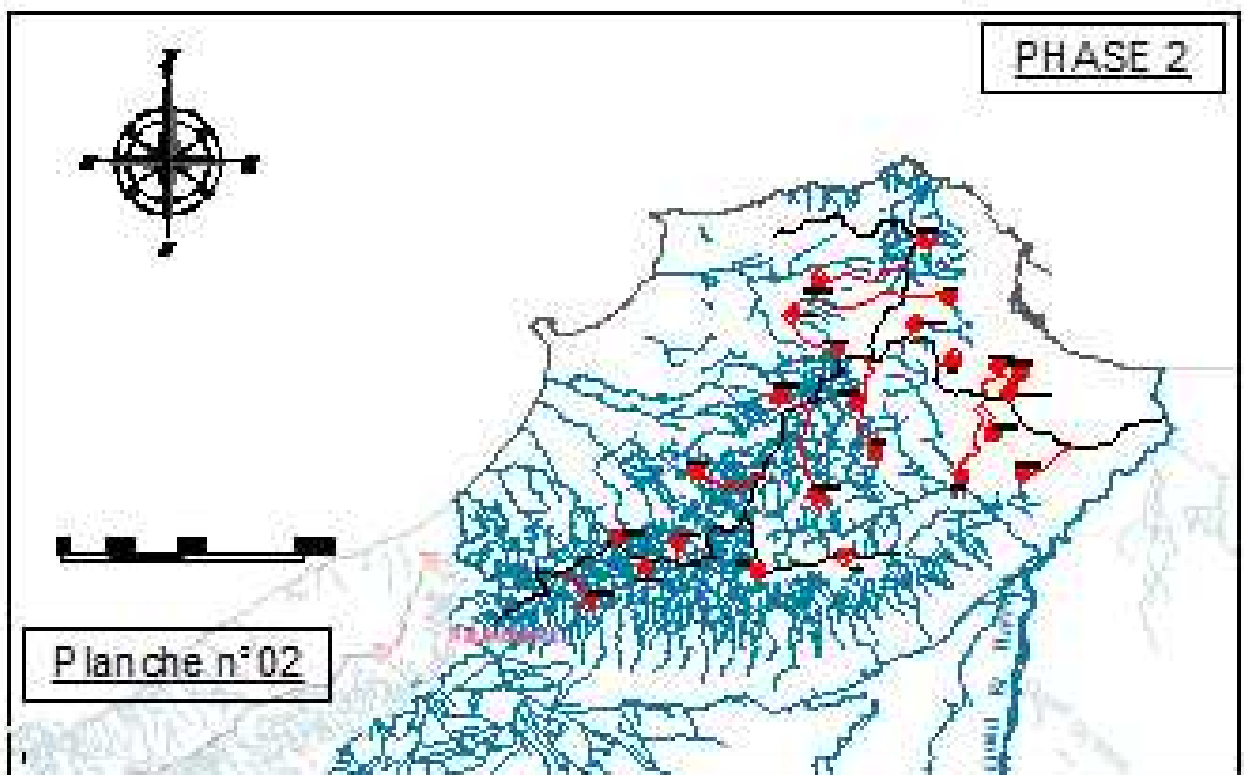
Il met les terrains agricoles dans une position privilégiée en contre bas pour l'écoulement des eaux et les établissements humains en amont des sources.

Les établissements de hauts promontoires vont s'établir en contre bas des parcours de crêtes secondaire qui seront relire perpendiculairement au parcourt de crête principale.

Les plus importants établissements qui se trouvent dans notre territoire sont :

-Au niveau du **Sahel d'Alger** :

Dely Brahim, el Achour, Khraicia, Ben Aknoun, Douira, Sidi abdellah, El Biar, Hydra, Bir Mourad Raïs, Bouzareah, Rostomia, Saoula, Draria, Mahelma,...



### II.3. 3<sup>ème</sup> phase : Voir planche n° 03

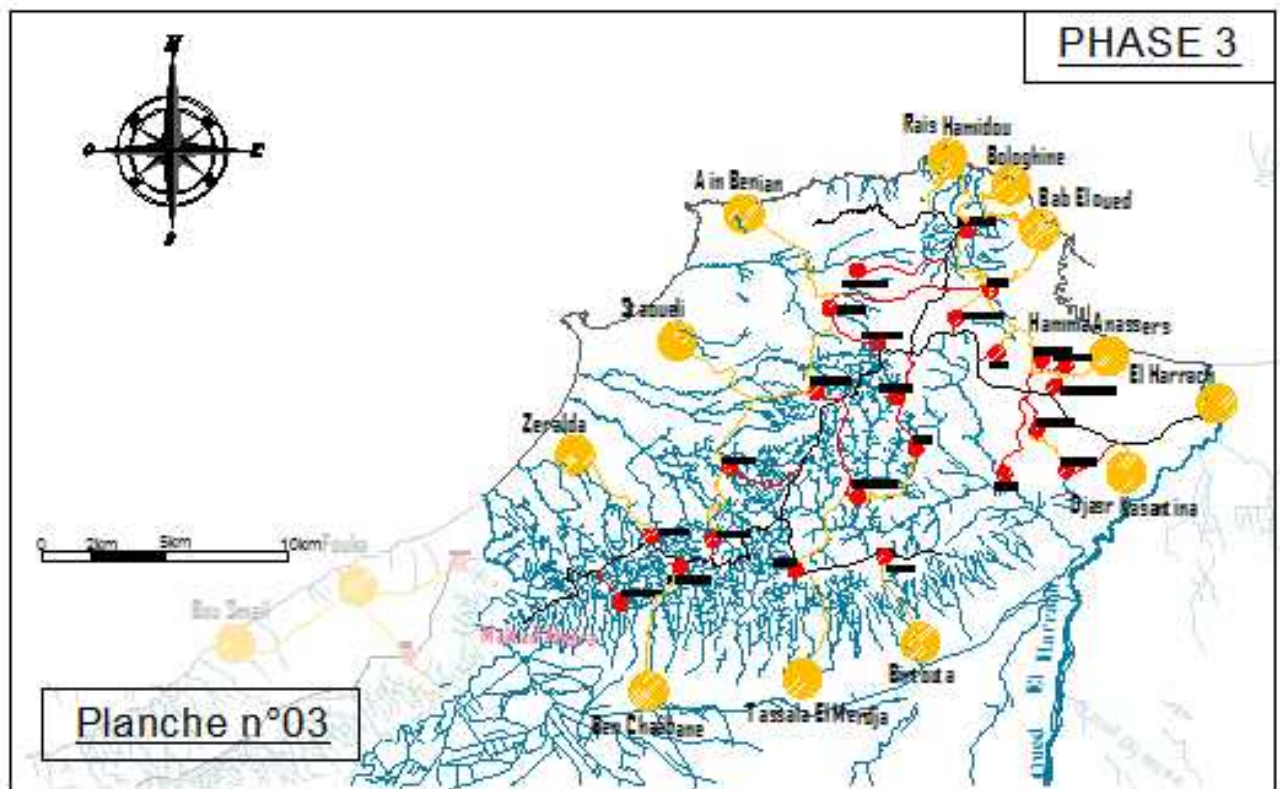
Avec la sédentarisation de l'homme, il y'eue une production et une exploitation avec des dérivés pour subvenir à ses propres besoins ce qui a engendré une surproduction, un excédent d'où la naissance du troc.

Les villages finissent par se spécialiser car leurs conditions ne sont jamais les même ( laine, agriculture...)

C'est une phase ou l'échange va s'imposer entre village et village, entre établissement et établissement ce qui va donner naissance aux parcours de contre crête local qui seront maintenus au niveau des sources mais aussi aux établissements de bas promontoire qui seront des lieux d'échanges, des marchés pour les établissements de haut promontoire et ils constitueront des noyaux proto urbain.

-Au niveau du Sahel d'Alger :

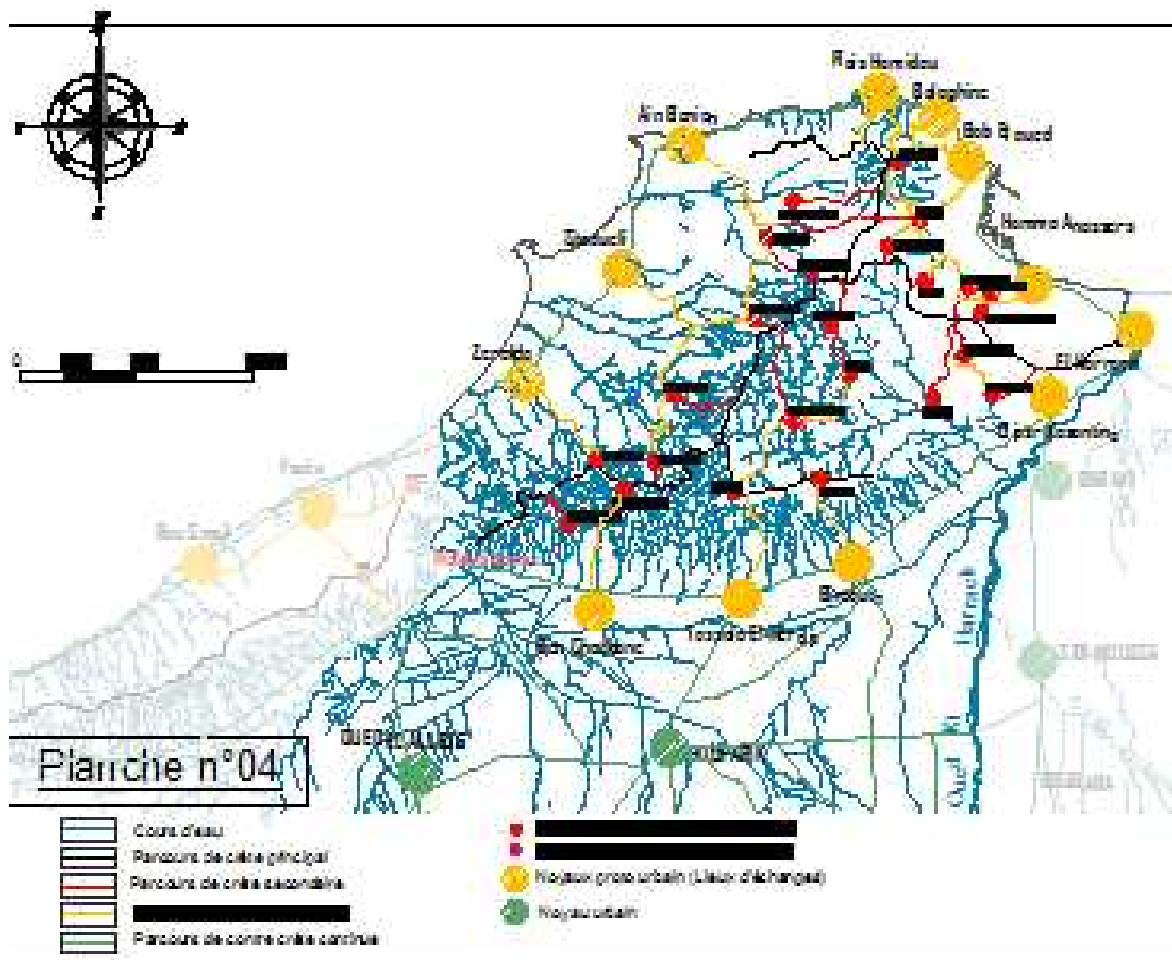
Bab el Oued, El Harrach, Birtouta, Tassala El Merdja, Djasr Kasantina, BAB EL Oued, Rais Hamidou, Bouloughine, Ain Benian, Staouali, Hama Annassers...



### II.3. 4<sup>ème</sup> phase : Voir planche n° 04

« Cette phase est caractérisée par l'occupation globale du territoire directement productif une consolidation de la préférence pour les aires de colline et de basse colline et surtout l'atteinte des fonds de vallée et la traversée des moyenne et grandes nouveaux moyen de gué »(1) avec « l'apparition des grands noyaux urbains, comme lieu de marché principal de plusieurs marchés élémentaires et de grands parcours longeant les fonds de vallées et ceux reliant les centres urbains appartenant à deux versants opposés d'un même système montagneux »

Les centres urbains qui sont apparus dans cette phase constituent les principaux points d'échanges au sein de l'unité territoriale et sont reliés entre eux par des parcours de contre crêtes continues tel que Boufarik.



### II.4. Synthèse de l'exercice:

-Le quartier de BAB EL OUED s'est formée lors de la Troisième phase de structuration du territoire.

-La quartier de BAB EL OUED est située sur un parcours de contre crête local,

-la quartier de BAB EL OUED représente une nodalité à l'échelle régionale,

### **III. LECTURE DE L'ORGANISME:**

#### **III.1. Objectifs de l'exercice:**

Cette lecture essaye d'analyser l'organisation de la ville en suivant les points suivants :

- 1)-Repérer les différentes phases de formation du tissu.
- 2)-la reconnaissance du processus de transformation de la ville,
- 3)-Repérer les différents composants du tissu ( bâtis et non bâtis), parcours (Centralisant /centralisant secondaire, périphérique, diviseur, unificateur + les confins).
  - Chercher les parcours porteurs d'édification. (Cadastré, écrit, cartes historiques).

#### **III.2. Méthodologie et contenu:**

##### **III.2.1. Introduction:**

Afin d'opérer une lecture précise et explicite de la structure urbaine d'une ville, il est impératif de revenir sur l'histoire de son développement et sur quelques moments importants de ses croissances.

Les phases de la croissance de la ville intègrent le processus et le mécanisme de formation et de transformation des structures urbaines ; « chaque étape de croissance est la conséquence d'un état d'organisation précédant et matrice d'un prochain développement »

(1)

##### **III.2.2 Définition de l'organisme :**

L'organisme urbain est un ensemble d'édifices il est « une hiérarchie de parties complémentaires qui fonctionnent ensemble de manière réciproque, avec un certain degré de nécessité des attributions spécifiques qui individualisent chaque partie par rapport au tout.

(2)

Chaque objet est composé de plusieurs éléments, connectés ensemble pour former un organisme ; chaque élément est en soi un organisme à une échelle plus petite. (3)

##### **III.2.3 Définition du nœud:**

C'est l'intersection de deux continuités au minimum, « Par (nœud), on entend n'importe quel point singulier d'un objet continu, souvent déterminé par l'intersection entre deux objets continus ou par la gemmation d'un objet continu à partir d'un autre : le terme, dans le sens commun de nœud dans une corde ou de nœud entre deux cordes, exprime bien une telle caractéristique. Par conséquent, si on entend par objet continu un parcours, le (nœud) sera l'intersection entre deux parcours ou encore l'impact entre deux genres d'objets continus. »(4)

---

(1) <sup>1</sup>GIANFRANCO CANIGGIA, « l'approche morphologique de la ville et du territoire », p98.

(2) G.CANIGGIA et G.L.MAFFEI, Composition architecturale et typologie du bâti traduit de l'italien par P.LAROCHELLE.p.109 et suiv.

(3) Idem p. 58

(4) Idem,p 94

**II.2.3.1. La nodalité:**

Dès qu'il y a deux continuités on parle de nodalité , C'est un lieu d'intersection de deux continuités, c'est un centre. (1)

**II.2.3.1. Nodalité linéaire:**

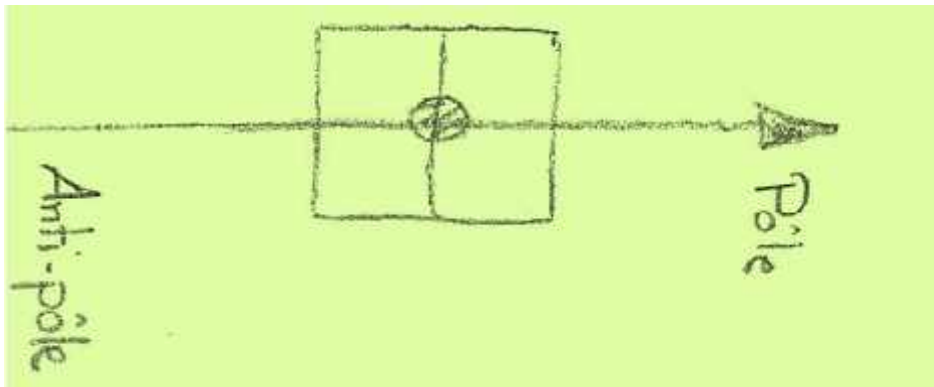
« "Nœud linéaire" ou "ligne nodale", en italien *nodalitalineare*, expression forgée par **Caniggia** pour exprimer une ligne de concentration et de soudure, un axe unificateur du tissu urbain. » (2)

Une Nodalité linéaire équivaut d'une certaine façon à une ligne singulière d'une superficie, comme l'intersection entre deux superficies, pour arriver à comprendre comment, même dans les limites d'un « modulé » du tissu, même dans un « tissu de base » formé d'un parcours et de deux bandes de pertinence marginales, le parcours est le lieu d'une « nodalité linéaire », les limites externes des bandes de pertinence constituent deux « antinodalités linéaires » (3)

**III.2.4. Définition du pole:**

Un « pole » indique une sublimation du terme de « nœud » ; déterminé en général par sa présence de plusieurs objets continus, moins inter-sécants que se terminant ou panant d'un point ; la « polarité » est la qualité qui en résulte. (4) C'est l'extrémité, existence de convergence, c'est un lieu qui attire (une porte).

Dès qu'on parle d'extrémité d'un ensemble beaucoup plus grand, on parle de polarité, et s'il y a polarité il y a forcément anti polarité.



(1) Y.OUAGUENI, cours 2011-2012

(2) G.CANIGGIA , Lecture de Florence, p. 22

(3) Idem,p.114

(4) Idem,p.94

### III.2.5. Le parcours centralisant:

Il dépend de la direction que prend la croissance urbaine, de comment se fait le dédoublement.

Dans le dédoublement il faut assurer une cohérence dans: la fonction, la structure et la forme.

Dans le dédoublement il y a une redistribution des rôles de chaque composante de l'ensemble.

Quand le dédoublement se fait, ce qui était limite devient un centre linéaire (entre les deux noyaux urbains), après consolidation, il devient ce qu'on appelle **le boulevard**.

### III.2.6. Niveau d'organisation :

**III.2.6.1 –Sériel:** dans ce cas, atteste les caractéristiques d'un assemblage fait d'éléments répétitifs et interchangeables. (1)

**III.2.6.2 –Organique:** à l'opposé, indique le caractère d'un assemblage fait d'éléments individualisés par une position et une forme particulières, donc non répétitifs ni interchangeables. (2)

Nous verrons qu'il sera nécessaire de scinder les composantes des objets bâtis dans les quatre termes de : éléments, structures d'éléments, systèmes de structures et organisme de systèmes. (3)

- Par **éléments**: nous entendons les composantes de plus petite dimension, toutefois encore finalisées par rapport à la dimension de l'organisme global.

-Par **structures**, nous entendons ces associations d'éléments non dotées d'une autonomie accentuée au sein de l'ensemble ;

-Par **systèmes**, on entend normalement les sous-organismes déjà lisibles selon une certaine autonomie, aussi dans leur spécialisation singulière propre à en faire des parties efficaces de l'organisme plus général, de l'objet entier que nous examinons. (4)

### III.2.7. L'organisme de base :

Un organisme de base comporte un axe (le parcours mère) et deux confins longitudinaux (ceux des bandes de pertinence externes du parcours de raccordement) ; dans son extension longitudinale, il comportera également un centre et deux périphéries, le premier constitué par le parcours d'implantation médian, à son tour axe, transversal, les secondes par les marges des bandes de pertinence des parcours d'implantation les plus extrêmes.

---

(1),(2) G.CANIGGIA et G.L.MAFFEI, Composition architecturale et typologie du bâti traduit de l'italien par P.LAROCHELLE,p.59

(3) Idem p. 61

(4) Idem p. 62



Mais à cause de ce qu'on a dit à propos de l'établissement de base au sujet de la direction pour atteindre un établissement et des différences de valeurs des deux marges, il arrivera que dans les deux périphéries, celle qui est plus concernée par la nodalité relative résultant de son assemblage avec un autre « organisme de base » né précédemment, finira par se différencier en acquérant des caractères spécifiquement nodaux, tandis que l'autre conservera son caractère anti-nodal particulier. (1)

À son tour, chaque couple d'« organismes de base » finira par **former un autre module**, ayant(...), son axe dans les deux périphéries assemblées. Ainsi de suite, jusqu'à ce qu'on doive évaluer pour chaque ville l'existence d'un et un seul « centre des centres », le centre urbain, et d'un et un seul « confin des confins », la limite de la ville ; des termes qui sont tous relatifs à un stade de développement historique de cette ville et prêts à changer de rôle dans une expansion successive. En réalité, ce sont surtout les limites qui changeront de rôle, qui auront normalement tendance à devenir des axes lorsque la ville se sera suffisamment étendue.(2)

Les convergences des axes principaux provoquent, de toute façon, la formation d'un pôle : si la marge de chacun des axes est préférentielle parce qu'elle participe à une nodalité linéaire, il est évident que là où deux axes se croisent, il y a une nodalité plus grande. (3)

En somme, le voisinage ou non d'un nœud ou d'un anti-nœud, d'un axe nodal ou anti-nodal, finit par déterminer le sort de n'importe quelle maison à n'importe quel point du système où elle se trouve : chacune assume une localisation particulière dans un cadre de relations exprimé à l'intérieur de l'organisme tant directement qu'à travers ses multiples sous-modules. (4)

---

(1), G.CANIGGIA et G.L.MAFFEI, Composition architecturale et typologie du bâti traduit de l'italien par P.LAROCHELLE.p.117 et suiv

(2) Idem p. 115

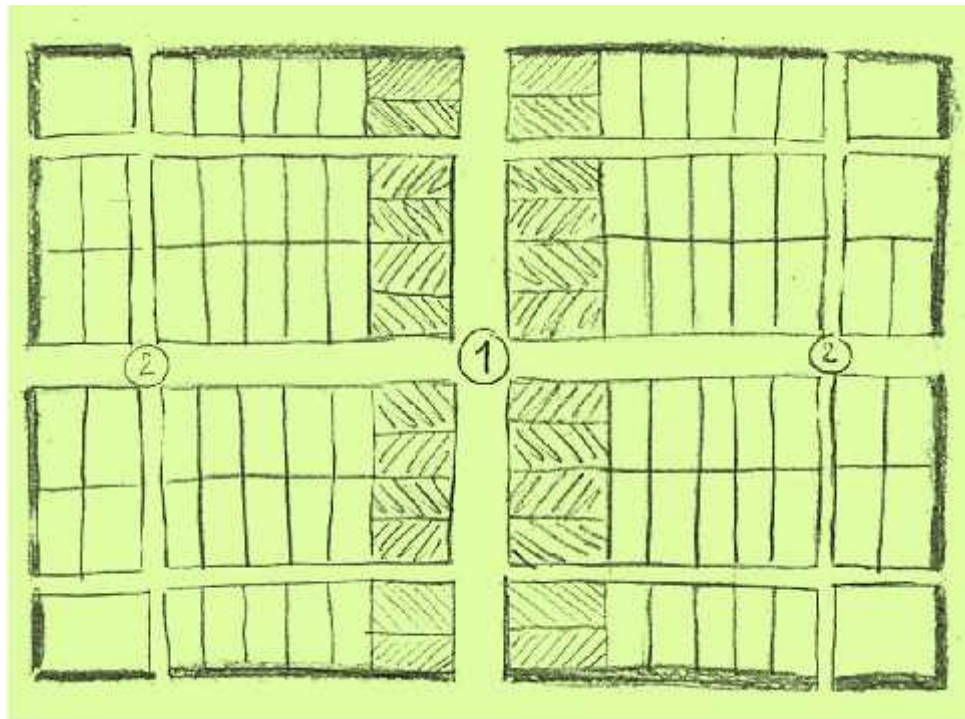
(3) Idem p. 125

(4) Idem p. 116



**III.2.8. Hiérarchie des parcours :**

Si une rue est importante pour une certaine attribution spécifique comme, par exemple, celle d'avoir plus de locaux destinés au commerce, plus de magasins, — appelons-la pour cela la rue **1** — les parcours parallèles immédiatement adjacents auront, en général, un rôle différent et dévalué par rapport à cette attribution (appelons-les les rues **2**). Ces parcours ne présenteront pas une diminution proportionnelle du nombre de commerces, par exemple, mais une brusque chute, tandis que les deux rues suivantes, encore parallèles à la première, auront une possibilité plus grande d'affectation commerciale, même si elle n'est pas véritablement paritaire avec la **1**, si bien qu'en première approximation, nous pourrions les identifier avec le même indice **1**. Cela n'empêche pas que les rues **2** auront leur attribution spécifique et complémentaire à celle de la **1**, comme, en poursuivant dans l'exemple, celle d'avoir les entrepôts ou les laboratoires des commerces. **(1)**



---

**(1)**, G.CANIGGIA et G.L.MAFFEI, Composition architecturale et typologie du bâti traduit de l'italien par P.LAROCHELLE.p.117 et suiv

### **III.3. Application de la méthode:**

Dans une recherche sur l'histoire de la ville d'ALGER à fin de mieux comprendre l'évolution du tissu urbain à travers le temps, sa formation et sa structuration, car la forme récente d'une ville n'est que l'accomplissement de plusieurs expressions, et le quartier de Bâb el oued est lié à l'histoire de l'évolution de la ville d'Alger, qui est considéré comme l'extension vers l'ouest d'Alger

#### **III.3.1. Phase I (intra-muros):**

La formation de la Ville d'ALGER est passée par plusieurs périodes:

##### **Époque phénicienne (IKOSIM):**

D'après la légende: IKOSIM, vient du grecque EIKOSI, signifiant: vingt, en rapport avec les vingt compagnons d'Hercule. Mais il est plus probable que des phéniciens aient fondé ALGER pour en faire l'un de leurs nombreux comptoirs.



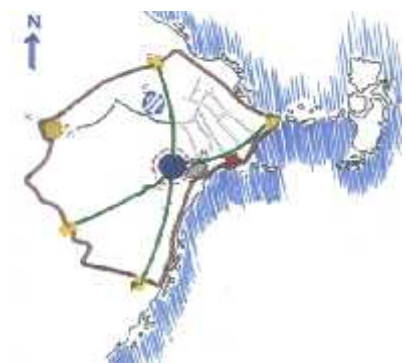
##### **Époque romaine (ICOSIUM):**

Beaucoup plus tard ROME hérita IKOSIM et l'appela **ICOSIUM** la ville s'est développée à l'intérieur d'une enceinte, l'intersection des deux axes donna naissance à un forum(à l'emplacement de l'actuelle place des martyres), ou se déroulait la vie économique, politique et religieuse



##### **Époque arabo-berbère (EL-DJEZAIR):**

Au Xème siècle la ville était déjà entourée d'une enceinte plus robuste que la première et cela pour répondre aux exigences militaires et démographiques de l'époque (prolongement de la ville vers la colline).



**Nous ne pouvons parler réellement de l'existence de notre site qu'à partir de la période turque (16ème siècle), car à cette époque la configuration de la Médina atteint son apogée.**

**La période Ottomane avant 1830(le Fahs) :**

Durant cette période, l'unique centre urbain était la Médina, l'actuel Casbah, ceinturée par des murailles. Bâb El Oued n'était qu'un territoire extra-muros, le Fahs détient son nom de la porte Nord-Ouest de la Médina. A partir de laquelle partaient deux routes ; l'ancien chemin romain, qui est la route de Cherchell (actuel Avenue commandant Mira) **PARCOUR CENTRALISANT** portant l'édification a partir de la medina , et la route de la Bouzareah, (actuelle Avenue colonel Lotfi) **PARCOUR MATRICE**. A cette époque le fahs était constitué de vastes terrains agricoles, la seule construction fut la maison du Dey, entourée par ses jardins, sur l'emplacement actuel de l'hôpital Maillot.

**La ville s'était organisée autour de deux axes importants:**

- Chemin front de mer. **PARCOUR CENTRALISANT**
- Chemin de Bouzareah. **PARCOUR MATRICE**

- Bab el Oued a toujours marqué l'entrée de la Médina d'Alger. Son nom est venu d'un ruisseau, Oued M'Kessel(photo) qui débouchait sur la mer.



Il se résumait à des cimetières juifs (photo), chrétiens et musulmans. Le rivage, par contre, constituait des zones de défense sur lesquelles étaient implantées des Batteries.

**Du côté défensif, présence de deux forts :**

**Fort neuf:** construit entre 1802-1803 à côté du rempart de la ville.



**Fort des vingt-quatre heures:** construit entre 1568-1569 pour empêcher tout débarquement sur la plage de Bâb El Oued (photo).

### III.3.2. Phase II (extra-muros):

Les extensions de cette phase se sont faites à partir de la périphérie de la médina d'Alger (limites de la phase précédente), suivant la route de Cherchell (**PARCOUR CENTRALISANT**) qui relie les deux pôles importants Alger et Cherchell.

Toutes les extensions sont constituées principalement de cités construites pendant la période coloniale entre (1830 et 1962), qui s'étalent entre la médina et le parcours reliant l'hôpital militaire (ancienne maison du dey) à Bouzareah (actuelle boulevard Said TOUATI).

#### **Le Faubourg (1830 – 1890) :**

est un quartier périphérique à la ville en dehors des enceintes de celle-ci, abritant la classe ouvrière.

Cette ère fut essentiellement marquée par:

- 1834** : L'ouverture du cimetière El Kettar.
- 1841** : L'Algérie est déclarée colonie française. Début d'exploitation des ressources naturelles (carrière Jaubert).
- 1843** : Le jardin Marengo fut implanté.
- 1844** : Édification de la nouvelle enceinte à 500 mètres de l'enceinte originelle de la Casbah.
- 1845** : Destruction du Fort 24 heures, qui sera remplacé par l'Arsenal.
- 1848** : La cite Bugeaud devient de ce fait premier centre urbain de Bâb El Oued. Son tracé assez régulier prend la forme d'un échiquier composé d'îlots moyens, rectangulaires avec place centrale.

#### **Cité Bugeaud :**

Ensemble de maisons individuelles, avec un tracé ordonné par l'ancienne route de Cherchell, régulier dans l'intention d'une urbanisation répondant aux principes du génie militaire :

- Régularité de la circulation.
- Écoulement des eaux.
- Hygiène et orientation occupation partielle des parcelles.

**1849** : Édification de l'Hôpital Militaire

**1873** : Recouvrement de l'Oued M'Ghessel pour des raisons d'hygiène.

Inauguration de la ligne de chemin de fer.

Édification du lycée Impérial (actuel l'Émir).

**Le Quartier (1890-1950) :**

Durant cette période Bâb El Oued a connu une extension importante, et une série de modifications, essentiellement :

**1895** : La création d'une ligne de tramway.

**1891**:Le passage d'un régime militaire à un régime civil.

**1896** : La Porte et la Muraille de Bâb El Oued sont abattues à jamais.

L'implantation d'une coulée verte sur l'emplacement de la muraille.

La création de deux grands boulevards :

Le boulevard La ferrière du côté sud (actuel boulevard Khemisti) et le boulevard Guillemain (actuel Boulevard Abderrahmane Taleb.).

L'édification du Quartier de l'Esplanade vers 1890, où Bab el Oued connut un éessor industriel considérable. Il relia définitivement Bab el Oued à Alger.

La densification du tissu de jonction (entre la cité Bugeaud et l'Esplanade) structuré à partir de l'axe Colonel Lotfi qui représente l'ancienne voie Bouzaréah et l'axe Mira

**Dans les années 40 et 50**, il existait une grande volonté d'exploiter la bande côtière de Bab el Oued en lui attribuant des activités de loisirs mais seuls virent le jour la construction de la piscine d'El Kettani et la création du Plateau Ferhani (plate-forme de 7 hectares) sur la mer.



Piscine d'El Kettani (1960)



Plateau Ferhani



1979 : Réalisation de l'hôtel El Kittani, par le COMEDOR



1998 : Aménagement d'une promenade le long du Front de mer.

**Les inondations du 10 novembre 2001** : ont causé des dégâts considérables, localisés essentiellement dans la cuvette de Triolet, et sur le long de l'ancien tracé de l'Oued M'Ghessel jusqu'à la mer, notamment la partie basse de la cite Bugeaud, et de la mosquée El NASR.



### **III.4. Synthèse de l'exercice:**

Le quartier de Bab El Oued s'est constitué suite à l'extention de la ville d'Alger au delà des murailles, suivant les polarités Alger et Cherchell sur un Axe EST OUEST, matérialisé par le parcours Centralisant COMMANDANT MIRRA.

Les extensions du quartier ont engendrées la naissance du parcours centralisant secondaire Avenue Colonel LOTFI et la confirmation de certains parcours tels que le Boulevard Said Touati.

Le dédoublement de le la cité de l'esplanade vers l'Ouest avec le création du tissu de jonction a engendré l'apparition du Jardin Taleb ABDERRAHMANE considéré comme centralité a l'échelle du quartier ponctuée par une nodalité à l'intersection avec le Boulevard Commandant MIRRA.

## IV. LECTURE DE L'GREGAT:

### IV.1. Objectifs de l'exercice :

La lecture vise à comprendre comment les unités bâties se placent l'une à côté de l'autre pour former un tissu, et les lois qui génèrent la constitution d'un ilot ceci à travers l'identification des parcours et l'étude du comportement de bâti et son emplacement.

1. Identification des parcours (Matrice, d'Implantation, de Liaison, de Restructuration).
2. La croissance de la ville:
  - **Occupation des sols** : reconnaissance de la répartition des différents degrés et formes d'occupation de l'espace bâti sur le site. Localisation des parties présentant un niveau (taux) d'occupation inadéquat (faible) nécessitant une densification ultérieure.
  - **Gabarits** : identification de la morphologie générale du bâti sur le site. Reconnaissance et localisation d'éventuelles ruptures morphologiques entre différents tissus. Collecte de données (gabarits) nécessaires au calcul des différents coefficients urbanistiques (COS, CES,...).
3. Identifier les problèmes d'ordre fonctionnel existants (perceptibles) au niveau du site, par exemple :
  - -Rupture ou discontinuités des axes urbains, morphologiques, dans la hiérarchie des espaces publics et d'axes urbains.
  - -Incompatibilité d'activités et absence d'autres.
  - -Déficits en espaces non bâtis (places,...) ou bâtis (équipement ou habitats)
  - -Pertinence du réseau de communication (bonne ou mauvaise accessibilité, surcharge d'axe)
  - -Potentialités et ressources du site
  - -Vocations (partielle/globale) du site
  - Élaboration d'un schéma de structuration (organisation fonctionnelle et spatiale) actuels (limites/axes structurants/espaces bâti structurants)
  - Carte synthèse d'identification et de positionnement de ces différents aspects
  - La hiérarchie des axes et des espaces non bâtis
  - Les réseaux de communications etc....

## IV.2. Méthodologie et contenu:

### IV.2.1. Définition de l'agrégat :

L'agrégat est un ensemble générique d'édifices; l'établissement et l'organisme urbain sont eux aussi des ensembles d'édifices. (1)

« La notion "d'agrégat", liée au monde organique représente généralement l'idée d'un assemblage hétérogène d'éléments qui adhèrent solidement entre eux. Pour **Caniggia**, qui aime utiliser les mots à connotation organique, cette notion exprime par analogie l'hétérogénéité des échelles d'éléments (pièce, bâtiment, quartier, ville....) qui constituent les tissus construits » (2)

La différence entre les termes agrégat et organisme est due à une différence d'évaluation, dans ce sens qu'on peut juger l'agrégat et son « tissu » correspondant (ce n'est pas pour rien que le terme a été emprunté et est à peu près équivalent à celui d'« étoffe » dans le langage commun) comme un objet « construit » continu, avec une attention particulière à ses lois de formation sérielle, intrinsèque au caractère essentiel de sa modularité-répétitivité. (3)

Voyons maintenant comment ces mêmes édifices ne se sont pas placés l'un à côté de l'autre au hasard, qu'ils possèdent au contraire une codification, un système de lois inhérent au fait de former un ensemble, de constituer un agrégat. En somme, nous vérifions l'existence d'un type **d'agrégat**, c'est-à-dire d'un système d'autorégulation historique — qui se transforme habituellement de manière organique dans l'espace et le temps. (4)

Des parties d'organismes urbains ; c'est précisément ce que nous appelons un **agrégat**, avec le terme le plus général possible qui indique un ensemble d'édifices..(5)

### IV.2.2. Définition du tissu Urbain:

Nous appelons **tissu urbain** les lois de formation et les catégories, tout aussi typologiques que le « type de bâti ». Le tissu est à l'agrégat ce que le type de bâti est à l'édifice ; le **tissu** est le **concept de la coexistence de plusieurs édifices**, présent à l'esprit de celui qui construit, **antérieurement** à l'acte de construire. (6)

Bref, il est une « synthèse a priori », ni plus ni moins que le « type de bâti » : nous pouvons donc transférer au terme de « tissu » les caractères propres tant au « type de bâti » qu'au « type » dans son acception plus générale. Par conséquent, nous pouvons avoir des **tissus de base** et des **tissus spécialisés**. (7)

#### **IV.2.2.1. Tissu spécialisés:**

C'est-à-dire d'agrégats codifiés de types de bâti spécialisés. (8)

---

(1) G.CANIGGIA et G.L.MAFFEI, Composition architecturale et typologie du bâti traduit de l'italien par P.LAROCHELLE.p.109

(2) Lecture de Florence, p.65 de (RM.).Cfr : S. Malfroy, *A.M.V.T.*, Introd.. p. 190.

(3) Idem p. 109 et suiv.

(4) Idem p. 89

(5), (6), (7) Idem, p. 89

(8) Idem,p.90



**IV.2.3. Le « parcours » :**

Est une structure propre à permettre l'accès à un lieu, en partant d'un autre. (1) Un parcours ainsi constitué relie deux pôles. (2)

Chaque édifice a besoin d'un lien avec les autres, constitué précisément d'un parcours : ou plutôt, dans l'absolu, nous pouvons dire qu'il n'existe pas un édifice sans un parcours à partir duquel on peut y accéder, indépendamment du fait qu'il soit plus ou moins aggloméré avec d'autres, dans ce sens que même si on considère une maison isolée, on doit noter qu'une condition essentielle pour qu'elle ait été édifiée est la présence d'un parcours. (3)

**IV.2.4. Le lot :**

Le lot édifié qui comprend l'aire construite en même temps que l'aire de pertinence. Par conséquent, le module de l'agrégat est le *lot*. (4)

**IV.2.5. Aire et bande de pertinence :****IV.2.5. 1. Aire de pertinence :**

L'**area di pertinenza** que nous proposons de traduire en français par espace libre attenante ou zone de dégagement attenante, est une notion fonctionnellement neutre, distincte des notions de cour, jardin, place d'entreposage, etc.

Elle attire simplement l'attention sur la complémentarité structurelle qui unit la partie construite et la partie non construite d'une disposition typologique à l'intérieur du cadre de la parcelle. (...) "*area di pertinenza*" est un espace extérieur particularisé, clairement rattaché à un objet construit et susceptible d'accueillir les affectations les plus variées (y compris des interventions de densification).(5) Elle est donc « l'aire qui est annexée à chaque type. (6)

**IV.2.5. 2. Bande de pertinence :**

Nous appellerons **bande de pertinence** celle qui est inhérente à chaque front d'un parcours. »(7)

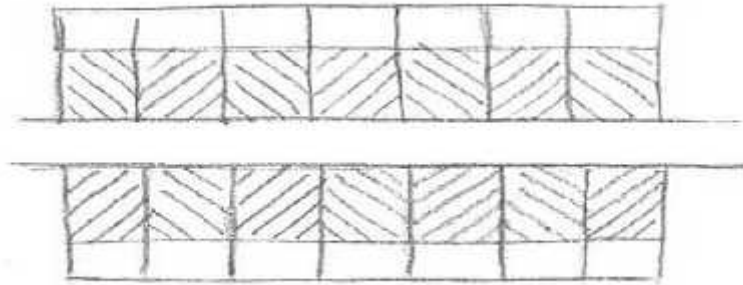
Ce n'est pas tout, même le caractère exceptionnel de la conformation de plusieurs lots et de plusieurs édifices relatifs vient du tracé du parcours à partir duquel on y accède : par exemple, quand un parcours n'est pas rectiligne, la position perpendiculaire des côtés longs de chaque lot implique une adaptation de la forme rectangulaire de ceux-ci, c'est ainsi que nous venons fréquemment apparaître des « variantes synchroniques du type » lorsqu'il doit s'adapter à des lots trapézoïdaux auxquels correspond normalement une exception à la modulante du front, puisque le lot de forme trapézoïdale impose une médiation entre l'avant et l'arrière et par conséquent une extension plus grande du front sur les parcours convexes, ou vice versa, plus petite sur les parcours concaves. (8)

(1), (2), (3) G.CANIGGIA et G.L.MAFFEI, Composition architecturale et typologie du bâti traduit de l'italien par P.LAROCHELLE.p.92

(4) Lecture de Florence, p.65 de (RM.).Cfr : S. Malfroy, *A.M.V.T.*, Introd.. p. 92

(5)G.CANIGGIA Lecture de Florence.p.70

(6),(7),(8) G.CANIGGIA et G.L.MAFFEI, Composition architecturale et typologie du bâti traduit de l'italien par P.LAROCHELLE.p.93



#### IV.2.6. Processus typologique de l'agrégat :

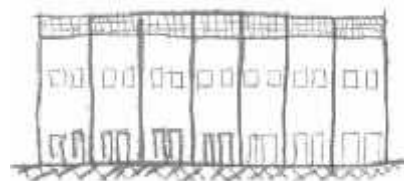
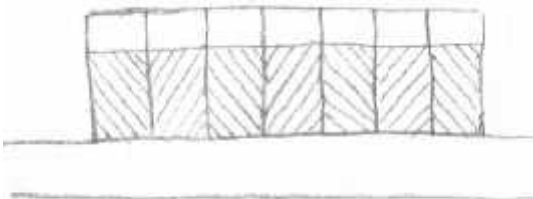
D'une manière analogue au processus typologique examiné pour les types, il faut affirmer l'existence parallèle d'un processus typologique des tissus, constitué d'**habitude** par les modifications progressives au « concept d'agrégat » dans le temps dans un même lieu et par les diversifications qui sont générées par des changements de localisation spatiale. C'est-à-dire que le « tissu » est historique comme le type de bâti et comme celui-ci, il est propre à un environnement spatial et temporel, changeant de manière organique avec ces variations diachroniques et dia-topiques.

Comme le type ce bâti, il admet des **variations synchroniques** en rapport comme nous le verrons, avec son rôle différencié au sein, de l'organisme urbain. (1)

##### **IV.2.6. 1. Parcours mère, ou parcours matrice :**

Le parcours matrice est un parcours qui relie deux pôles il préexiste à l'édification, c'est le parcours générateur de la première édification, « il a un cheminement indépendant de l'usage bâti de ses marges. Dans la manière de se diriger d'un pôle à l'autre, il doit concilier l'exigence d'être rectiligne, pour raccourcir le tracé, avec l'exigence de surmonter les éventuels obstacles à la ligne droite. » (2)

Ainsi le bâti sur parcours mère sera souvent reconnaissable par la présence d'une quantité notable de parcelles trapézoïdales. (3), et le front du bâti plus petit que la profondeur pour un meilleur rendement.



(1)G.CANIGGIA et G.L.MAFFEI, Composition architecturale et typologie du bâti traduit de l'italien par P.LAROCHELLE.p.90

(2),(3) Idem, p.95

(4),(5) Idem, p.96

**IV.2.6. 2. Parcours d'implantation du bâti :**

A partir du passage restant dans le front édifié sur le parcours mère, du contenu par une percée du front par la démolition d'une maison ; un parcours de nature différente parce qu'il n'est pas conditionné, par la présence de deux polarités, mais plutôt par l'exigence de rejoindre chaque maison par un tel passage. Donc, des parcours qui naissent déjà en prévision de l'utilisation de leurs marges pour bâtir et que pour cela, nous appellerons parcours d'implantation du bâti. (1)

Nous l'appelons parcours **d'implantation** car il est « le parcours permettant d'approcher l'édification du point central, il est là que pour permettre de recevoir des édifices. »

D'abord, ces parcours se forment normalement dans une direction perpendiculaire aux parcours mères dont ils proviennent. Les deux bandes de pertinence marginales commencent à partir de la limite de la bande de pertinence du « parcours mère », c'est ainsi que dans la première partie d'un parcours d'implantation, à l'origine il n'y a ni façade ni accès, mais plutôt ces deux cotés aveugles du couple de maisons dont la façade est encore sur le parcours mère édifié précédemment. (2)

La distance entre un parcours d'implantation et le suivant devra correspondre au double de l'épaisseur d'une bande de pertinence. C'est-à-dire au double de la profondeur d'une aire de pertinence. On obtient ainsi la codification de la largeur d'un « îlot ». Avant que celui-ci ne se définit comme tel, c'est-à-dire qu'il ne se forme comme partie au tissu délimité par quatre rues.

Comme nous le verrons, cela se produira seulement quand ce type ultérieur de parcours que nous appellerons « **de raccordement** entre couple de parcours d'implantation » ne sera formé. (3)

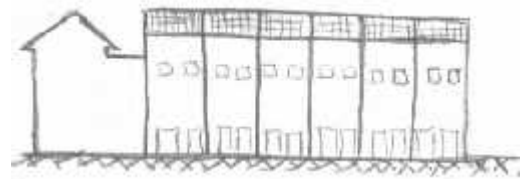
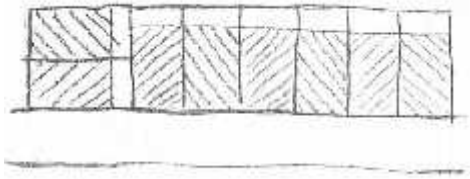
On a donc tendance à estimer que le tracé d'un second parcours d'implantation est utile,

parallèle au premier, puisque les deux sont perpendiculaires au « parcours mère » ; même si quelquefois les conditions d'utilisation optimale d'une aire demanderait un parallélisme plus adapté au premier parcours d'implantation, le rapport perpendiculaire obstiné au parcours mère quel qu'il soit, demanderait plutôt que le tracé perpendiculaire change de direction, en fléchissant, par rapport au parcours d'implantation déjà édifié. Dans ce dernier cas, le parcours d'implantation ne sera pas rectiligne, mais il montrera un angle caractéristique, une flexion correspondant à la limite de la profondeur de la bande de pertinence du parcours mère : il partira donc perpendiculairement à celui-ci, pour ensuite s'adapter à la direction du parcours édifié précédemment. (4)

---

(1),(2),(3) G.CANIGGIA et G.L.MAFFEI, *Composition architecturale et typologie du bâti* traduit de l'italien par P.LAROCHELLE, p.96

(4) Idem, p.97



#### IV.2.6. 3. Le parcours de liaison ou de raccordement:

Voyons maintenant quel type de lien se forme ensuite entre les parcours d'implantation suite à une maturation progressive du tissu.

Nous avons déjà dit que chaque parcours d'implantation ne poursuit pas son édification indéfiniment ; au-delà d'une certaine limite, il doit se soumettre à une autre exigence, celle de favoriser le cheminement entre deux parcours d'implantation, ne serait-ce que pour éviter que deux édifices sur les deux fronts opposés d'un même îlot en devenant ne doivent obligatoirement se relier à partir de leurs parcours d'implantation respectifs et du bout du parcours mère interposé. Par conséquent, un **parcours de raccordement entre parcours d'implantation** ou **parcours de**

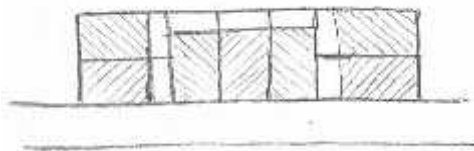
**raccordement** (...) a tendance à se former à la limite de l'édification réalisée ou bien en retaillant deux passages correspondants dans les deux fronts opposés. (1)

Avec les caractéristiques suivantes : dans le premier cas, c'est-à-dire quand un tel parcours se forme à la limite d'une édification sur parcours d'implantation, il montrera une « bande de pertinence » propre d'un seul côté,

celui le plus éloigné du parcours mère générateur, tandis que de l'autre côté, il y aura les limites latérales des bandes de pertinence inhérentes au couple de parcours d'implantation. Cela, parce qu'une fois tracé, le **parcours de raccordement** aura tendance à assumer un rôle semblable à celui d'un parcours d'implantation du côté qui n'est pas concerné par l'édification précédente.

Dans le second cas, c'est-à-dire quand une édification en série, en général effectuée plus rapidement, aura déjà investi les deux parcours d'implantation avec une extension linéaire excessive, si on veut également obtenir un parcours de raccordement, on démolira un couple de maisons dans les deux fronts opposés

: on obtiendra donc un parcours qui ne possédera aucune bande de pertinence propre, mais plutôt les seuls flancs aveugles du double couple de maisons qui font face au parcours d'implantation, parce que ses marges sont déjà occupées par l'édification précédente. (2)



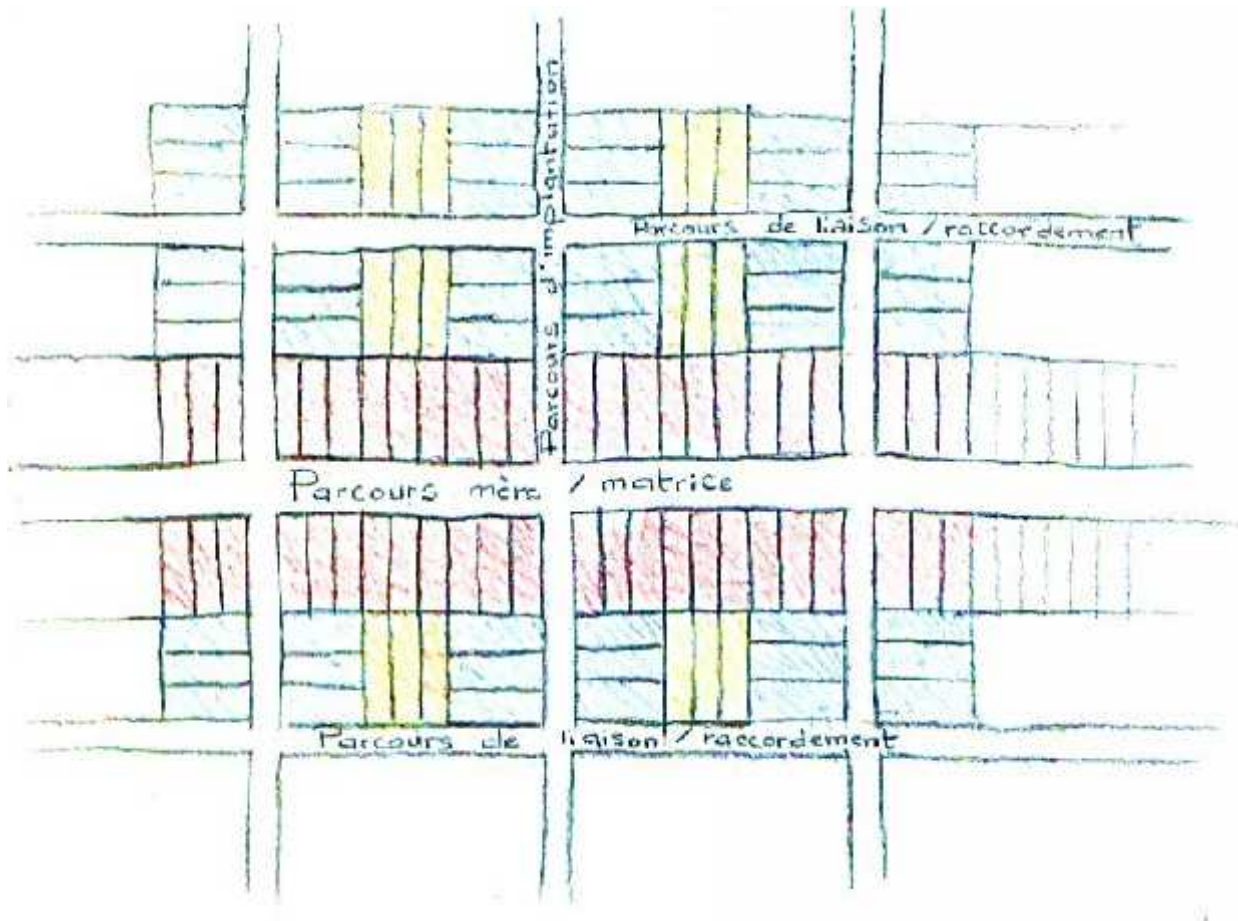
(1),(2) G.CANIGGIA et G.L.MAFFEI, Composition architecturale et typologie du bâti traduit de l'italien par P.LAROCHELLE, p.97

**IV.2.7. Naissance de l'îlot :**

Mais il est bien de noter particulièrement la conséquence essentielle du tracé des « parcours de raccordement », de quelque manière qu'il se soit réalisé : la réalisation définitive du **concept d'îlot** comme le module le plus apparent, donc aussi le plus largement utilisé de l'agrégat urbain. Le plus équivoque même dans un certain sens, puisque la reconstruction de sa genèse au moyen de la typologie des parcours montre clairement que l'**îlot** est déterminé progressivement par la coordination des bandes de pertinence de plusieurs parcours et que chaque bande de pertinence est certainement plus contemporaine et cohérente avec la réciproque, inhérente au même parcours, que ne le sont celles qui sont renouées dans un îlot. (1)

Cela indique au contraire que le module de la genèse et des développements de l'agrégat est le parcours édifié et non l'îlot. (2)

Le lot n'est qu'une **représentation du type**, parce que physiquement le type a une emprise au sol et une réalité, et la preuve que le type existe c'est parce que la modularité existe.(Ouaguéni)



(1) G.CANIGGIA et G.L.MAFFEI, Composition architecturale et typologie du bâti traduit de l'italien par P.LAROCHELLE.p.97 et suiv.

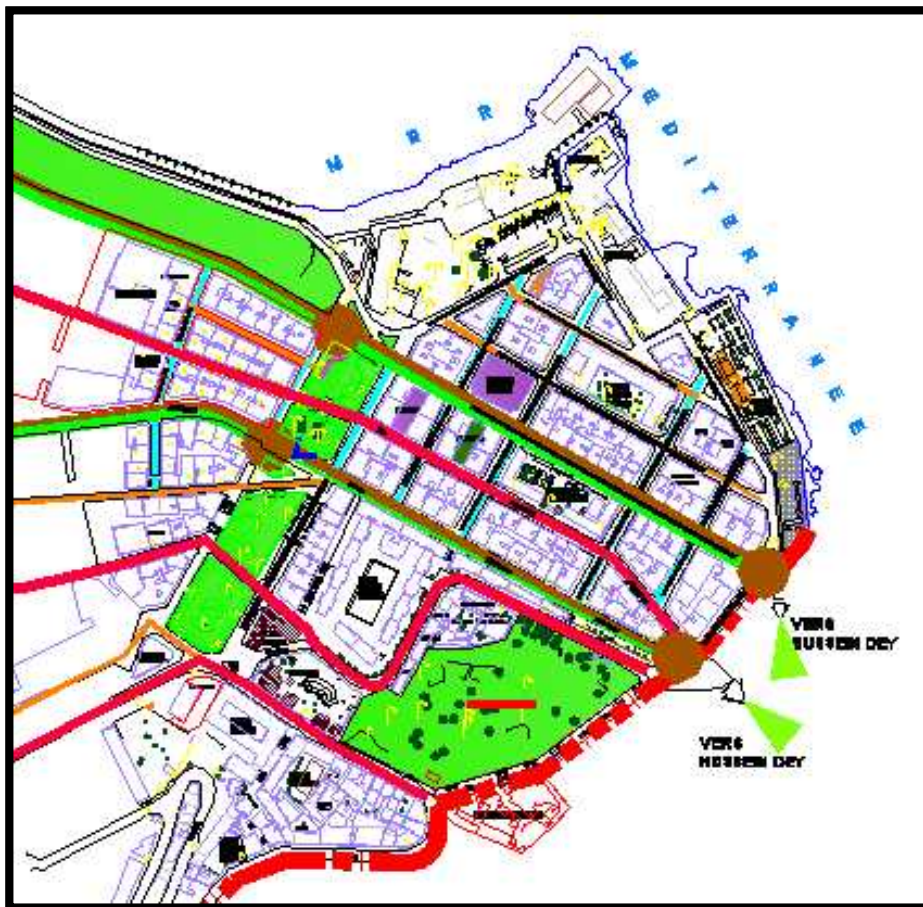
(2) Idem.p.98



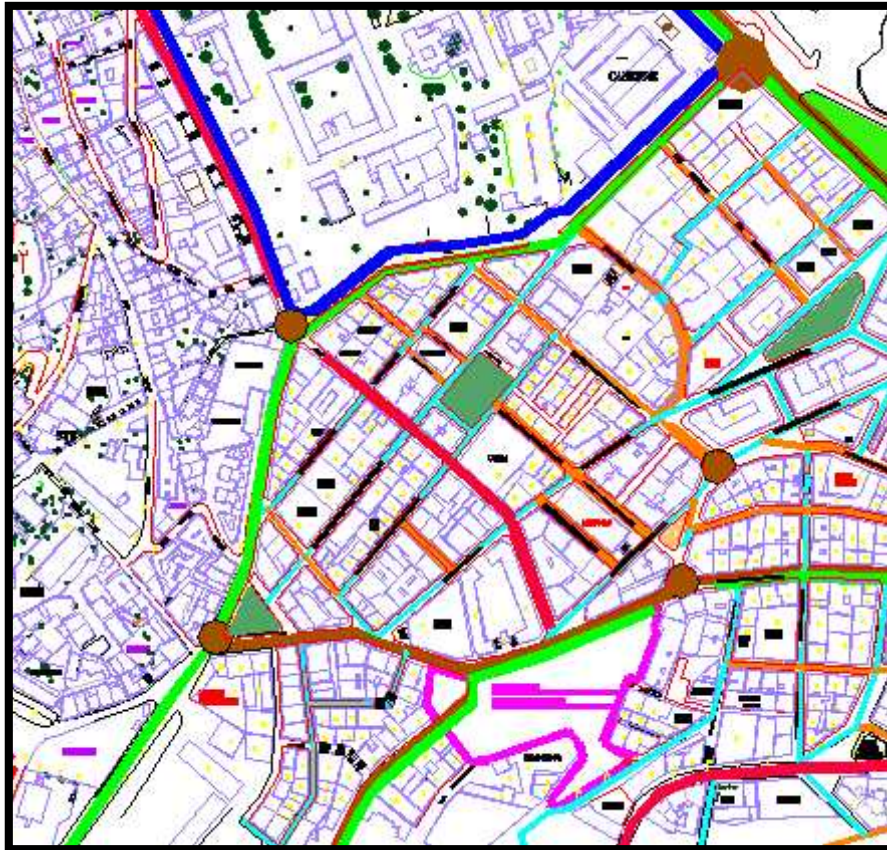
### IV.3. Application de la méthode:

L'agrégation du quartier de Bâb El Oued s'est faite progressivement suite à l'implantation des différentes cités tout au long du **parcours portant** reliant Alger à Cherchell (Avenue Commandant MIRRA) ce qui a engendré la naissance d'un tissu régulier constitué de parcours d'implantation perpendiculaires au parcours portant et de parcours de liaisons parallèles au parcours portant qui sont devenus centralisation au fils de l'évolution du quartier.

#### IV.3.1. Tissu sur le Parcours portant au niveau de la cité de l'esplanade:

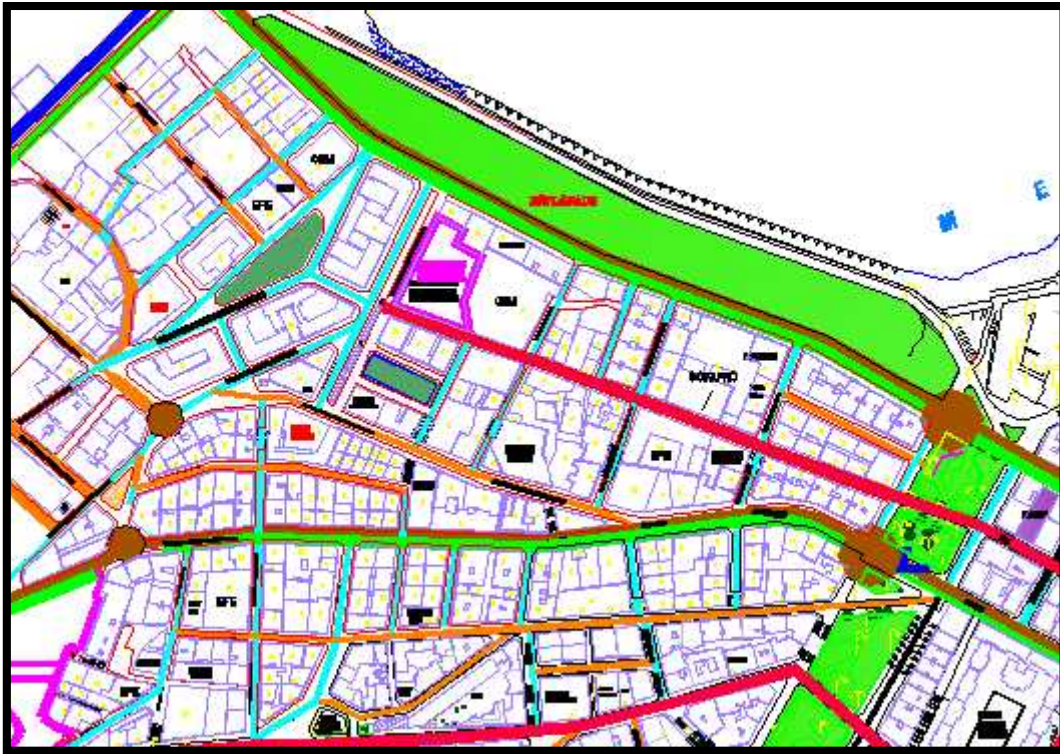


- Le tissu de la cité de l'esplanade est régulier de part et d'autre du parcours portant
- Les large voies bordés d'arcades offrent une bonne perméabilité , permettent une bonne circulation des piétons et mécaniques
- Les ilots sont de dimensions variables avec une densité relativement élevée : CES entre 0,50 et 0,80 et COS entre 3,00 et 5,00
- le tissu est constitué principalement de bâti de base avec la présence de bâti spécial (mosquée, cinéma, marché)
- Le bâti de base est d'un gabarit de R+6 avec un RDC réservé au commerce
- La présence d'un jardin (Abderrahmane TALEB) a l'échelle de la ville, et de nœuds a l'échelle du quartier mal affirmé

**IV.3.2. Tissu sur le Parcours portant au niveau de la cité bugeaud:**

- Le tissu de la cité Bugeaud est régulier, limité par l'Avenue Abderrahmane MIRRA et le Boulevard Said TOUATI et l'hôpital qui constitue une barrière à la continuité du tissu à l'Ouest
- Le tissu compact et les rues étroites causent une mauvaise perméabilité
- Les îlots sont de dimensions variables avec une densité relativement élevée : CES entre 0,50 et 0,80 et COS entre 3,00 et 5,00
- le tissu est constitué principalement de bâti de base avec la présence de bâti spécial (mosquée, marché et équipement socio éducatif et administratif)
- Le bâti de base est d'un gabarit qui varie entre R+1 à R+6 avec une prédominance du R+6 et un RDC réservé au commerce
- La présence de nodalité à l'échelle de la ville à l'intersection entre le parcours portant et le boulevard Said TOUATI, et de nœuds à l'échelle du quartier mal affirmés tels que la place des trois horloges



**IV.3.3. Tissu de jonction sur le Parcours portant:**

- Le tissu de jonction est régulier, il permet la continuité du tissu car comme son nom l'indique il fait la jonction entre la partie EST et Ouest du quartier, et contribue ainsi à l'affirmation du parcours Colonel LOTFI en tant que parcours centralisant
- Les îlots sont de dimensions variables avec une densité relativement moyenne : CES entre 0,50 et 0,60 et COS entre 3,00 et 4,00
- le tissu est constitué principalement de bâti de base avec la présence de bâti spécial (mosquée, marché, cinéma et équipement socio éducatif et administratif)
- Le bâti de base est d'un gabarit qui varie entre R+1 à R+65 avec une prédominance du R+5 et RDC réservé au commerce
- La présence, de nœuds à l'échelle du quartier mal affirmé



#### **IV.4. Synthèse de l'exercice:**

Sur le plan fonctionnel, globalement le quartier de Bab El Oued se caractérise par une bonne structuration au niveau des trois anciens quartiers (les îlots sont les résultats d'intersection de parcours), mais nous constatons aussi qu'il y a une rupture et une discontinuités entre le tissu néo-classique français et le tissu actuel

L'hôpital maillot crée une rupture et une barrière de croissance du quartier vers l'Ouest

- Les nodalités à l'échelle du quartier et à l'échelle de la ville sont mal affirmés (l'entrée, sortie....),
- Présence de trois places essentielles à l'échelle de la ville:

a. JARDIN TALEB ABDERAHMAN.

b. JARDIN de PRAGUE.

c. L'ESPLANADE MARITIME.

- Déficit en espaces de détente ouvert à l'échelle inter quartier et quartier

Le quartier a une morphologie plus au moins hétérogène:

- Des gabarits différents entre RDC et R+11

Globalement la densité du quartier est caractérisé par un coefficient d'occupation du sol hétérogène avec une prépondérance de CES fort et des formes d'occupation hétérogène.

Fort :  $0.70 < CES < 0.90$

Nous constatons la présence d'espaces vides dus aux catastrophes naturelles, et d'une zone à faible densité dans la partie haute du quartier qui nécessite une densification et une organisation d'espaces publics.

Aussi on remarque qu'il y a une rupture avec le site, dans la partie SUD EST où on trouve des HLM de Gabarits très important de R+11.

- L'existence de l'habitat collectif dans la zone NORD EST sur la rue de AMAR BENAÏSSA de R+5 et le reste du site sont des maisons individuelles de RDC jusqu'à R+3.

## V. LECTURE TYPO-MORPHOLOGIQUE:

### V.1. Objectif de l'exercice:

Cette approche, comme instrument de lecture des tissus, nous permet de comprendre les processus formels de création et de développement des tissus et d'en tirer leurs lois de composition, à travers une lecture typologique de l'espace bâti et non bâti, la distinction entre le type base et spécial, le diagnostic de l'état de bâti et l'identification du secteur d'activité de ce dernier.

- **Typologie de l'espace bâti et non bâti:** cette lecture se fait selon plusieurs critères qui permettent d'identifier la typologie prédominante et ses variantes, de comprendre son évolution et de conserver ses caractéristiques dans le future.
- **État du bâti :** reconnaissance et appréciation de l'état du bâti dans le site. Identification et localisation du bâti dans un état de vétusté avancé et nécessitant son élimination et son renouvellement (salubrité et esthétique).
- **Activités :** localisation et répartition des différentes activités sur le site permettant d'identifier sa vocation actuelle et future. Localisation des activités inadéquates (source de nuisances) pour cette vocation et susceptible d'être délocalisées. Identification des éventuels déficits et ou déséquilibres entre différentes parties du site. Localisation des espaces libres éventuels.

### V.2. Méthodologie et contenu:

#### V.2..1 Introduction :

Dans un moment de plus grande continuité sociale, l'acteur, guidé par la conscience spontanée, se trouve à pouvoir faire un objet sans « y réfléchir », conditionné seulement par l'effet inconscient de la culture héritée, celle transmise et développée au moment qui correspond à sa pratique ; cet objet sera déterminé à travers les expériences précédentes réalisées dans son milieu social, transformées en un système de connaissances intégrées, assumées globalement, pour satisfaire un besoin particulier auquel l'objet doit répondre. De telles connaissances sont déjà un organisme, en tant que corrélation intégrée, autosuffisante, de notions complémentaires qui tendent à une fin unique : elles sont déjà une pré-projection de ce que sera l'objet réalisé étant antérieurs à l'existence physique de l'objet lui-même. (1)

---

(1)G.CANIGGIA et G.L.MAFFEI, Composition architecturale et typologie du bâti traduit de l'italien par P.LAROCHELLE.p.38

### V..2..2. Définition du type :

D'une manière générale, **le type** est ce qu'on entend par un mot : c'est quand un ensemble d'individus tente à régler un problème fréquent par une **réponse** qu'on lui attribue un nom. Cette dernière s'enregistre dans l'esprit de chaque individu en constituant un entendement qui devient le type.

#### **V..2..2. 1. Le type comme concept :**

**Le type** est un **concept synthétique à priori**, suivant la première définition ; le type est une **réponse** qui existe déjà dans l'esprit comme un programme avant même que l'objet (solution) soit **réalisé**, sur quoi **Emanuel Conte** dit qu'il est « **à priori** », ainsi le type est un concept permettant la communication de cet objet dans sa totalité, tel qu'il est partagé dans une culture, il est par conséquent **synthétique**.

#### **V..2..2. 2. Le type, fruit d'une « synthèse a priori » :**

Le type est quelque chose qui existe dans l'esprit de l'artisan **avant même l'existence physique d'un édifice**, il est certes *à priori* de la matérialité même, de l'objectivité même de cet édifice : s'il est **projet total**, il est certes une synthèse de tous les caractères de l'édifice même. (1)...ce n'est pas une invention logique ; il existe et il est un produit de la conscience spontanée. (2)

Cela signifie que s'il est vrai que le type est un dérivé authentique de la conscience spontanée. Il est vrai aussi que la notion de type est un dérivé tout aussi authentique de la conscience critique. (3)

### V..2..3. Définition du type de bâti :

Le terme type de bâti a été utilisé dans le passé, mais encore aujourd'hui, pour comprendre un certain groupe d'édifices ayant un certain caractère, ou une série de caractères en commun. (4)

Le type de bâti est ce projet ni dessiné, ni écrit, mais « pensé » comme un système de notions intégrées qu'a à l'esprit, celui qui s'apprête à construire. En d'autres mots, c'est le bagage de notions possédées au niveau de la « conscience spontanée » et non « critique », non le résultat d'un choix dans un répertoire de solutions possibles, par conséquent en tant que participation spontanée à la culture héritée de celui qui va faire un édifice, dans un lieu et à un moment déterminé. (5)

En d'autres mots, si nous voyons que deux ou plusieurs maisons ont des caractères analogues, nous les regroupons sous une étiquette, sous un terme spécifique, nous disons que de telles maisons appartiennent à un même « type de bâti ». (6)

---

(1)G.CANIGGIA et G.L.MAFFEI, Composition architecturale et typologie du bâti traduit de l'italien par P.LAROCHELLE.p.84

(2),. Idem.p. 41

(3),(4) Idem.p. 38

(5) Idem.p.80

(6) Idem.p.39

**V.2..3. 1. Le type de bâti, concept de la maison :**

Le type de bâti change historiquement, c'est-à-dire qu'il est propre à un environnement spatial et temporel, il est « une sorte de projet non dessiné, conceptuel, une synthèse de la culture du bâti dans un lieu et à une époque, dans l'esprit de chaque artisan singulier, finalisée à la préfiguration de l'édifice qu'il s'apprête à faire. »(1) Il doit inéluctablement son existence au fait d'être une « synthèse à priori », un « concept ». C'est-à-dire qu'il existe dans la tête de l'artisan avant qu'il ne réalise une maison et il n'est pas une préfiguration d'un seul ou de quelques aspects qui seraient assumés par le produit construit, mais de tous les aspects ensemble : c'est un véritable organisme particulier, qui s'avère être la réalité entière de la maison avant que celle-ci n'existe physiquement. (2)

- C'est-à-dire que je vois plusieurs édifices faits de deux niveaux d'habitation superposés à un rez-de-chaussée, avec deux fenêtres par étage et avec une grande porte et une petite porte au rez-de-chaussée ; je vois aussi que des édifices du genre sont placés réciproquement les uns à côté des autres, de manière à former une séquence de maisons semblables pour toute une rue, ils montrent des structures verticales perpendiculaires au front en commun ; ils sont placés normalement en marge de la rue. Ils présentent une façade sur celle-ci et sur une aire découverte interne à usage exclusif de chacun d'eux. J'étiquette l'ensemble de cas caractéristiques en les associant au terme de « maison en rangée ». (3)

**V.2..3.2. Le type, ce « tout » :**

Le type est la conceptualisation de l'objet réalisé : comme tel, cependant, il n'est pas la conceptualisation d'une partie de l'objet, ce n'est pas un schéma fonctionnel-distributif, ce n'est pas une structure, ce n'est pas une façade et c'est tout. C'est tout cela ensemble et toutes les attributions que nous pourrons ensuite appliquer à l'objet lui-même : le type est l'ensemble unitaire des définitions qui concourent à former l'objet lui-même, intégrées organiquement : il est la projection totale, d'abord conceptuelle, quand il naît, puis logique, quand nous l'examinons dans l'objet existant, formé selon « le concept de maison » présent à l'esprit de l'artisan au niveau de la conscience spontanée, en vigueur à un moment historique déterminé, fruit de la succession progressive des « **concepts de maison** » évolués avant ce moment historique » (4)

**V.2..4. Définition de la phase :**

« Pour **Caniggia**. L'évolution d'un organisme urbain s'opère par paliers ou "**phases**", c'est-à-dire par une succession d'états identifiables par leurs caractéristiques typiques, —ressemblances ou différences —qui déterminent la linéarité ou la cyclicité, la continuité ou la mutation du processus. Ces cycles sont marqués par une alternance de phases de boom de l'activité constructive et de périodes de récession ou de stagnation en fonction de la conjoncture.»(5)

Nous appelons **phase** : l'intervalle chronologique d'ampleur suffisante pour observer de telles transformations avec une clarté suffisante. Par conséquent, si on examine les types dans leur transformation progressive, dans la succession de phases qui se suivent, on obtient ce que nous appelons le « **processus typologique** ». (6)

(1)G.CANIGGIA et G.L.MAFFEI, Composition architecturale et typologie du bâti traduit de l'italien par P.LAROCHELLE.p.63

(2) Idem.p. 42

(3) Idem.p. 39

(4) Idem.p.42

(6) Idem.p.43

(5) G.CANIGGIA, Lecture de Florence, page : 36.

**V..2..5. Définition du processus typologique :**

Si nous examinons plusieurs types bâtis non contemporains, dans une même aire culturelle, nous percevons une différenciation progressive entre ceux-ci, plus sensible entre les types distants dans le temps, moins visible si on les voit dans des intervalles rapprochés.

(1)

Le travailleur du XIV<sup>e</sup> siècle qui se fait une maison la construit selon le type, le concept de maison de ce moment ; le travailleur du XV<sup>e</sup> agit de la même façon, en faisant sa maison selon le concept, **le type en vigueur** de son époque. (2)

Mais aussi de n'importe quel autre objet bâti ; nous disons donc que pour n'importe quel objet anthropique en général, nous voyons aussi se produire, dans une même aire, des transformations similaires selon le temps. (3)

Si je compare ensuite les transformations du « type » dans des intervalles de temps intermédiaires plus réduits, je m'aperçois que dans le cours d'un siècle, le type a varié à travers une série de **modifications intermédiaires**, quelques unes caduques, dans le sens qu'elles n'ont pas influencé sensiblement la nouvelle formulation du type. (4)

**V..2.6. Les catégories du type de bâti :**

Nous pouvons faire la distinction entre deux genres de types que nous définissons comme suit :

**V..2.6.1. Bâti de base : l'habitation**

C'est « un type d'édifice auquel la plupart des édifices d'un agrégat se conforment, à une époque et dans un lieu déterminé, parce qu'il est destiné à la résidence familiale de la majorité. »(5)

**V..2.6.2. Bâti spécial :**

Quelques édifices présenteront un encombrement plus grand et une complexité plus grande : les églises, les couvents, les palais des nobles, etc. Bref, ceux que nous appellerons les édifices spécialisés, parce que généralement ils ne sont pas destinés à un usage résidentiel familial.(6)

**V..2.6.2. 1. Naissance du type spécial**

« Il reste toutefois que chaque aspect particulier au processus typologique, chaque «filon typologique », se détache à sa racine d'un autre filon typologique. Par conséquent il provient directement ou indirectement du processus typologique du bâti de base ; mais chaque type spécialisé se compare aussi, phase par phase, avec le bâti de base contemporain » (7) c'est ainsi que se confirme une relation nette entre l'évolution spontanée et celle de la conscience critique.

Il existe plusieurs types d'hôpitaux, de spécialisations des édifices destinés à l'abri et au soin des malades — traumatologique,

(1)G.CANIGGIA et G.L.MAFFEI, Composition architecturale et typologie du bâti traduit de l'italien par P.LAROCHELLE.p.42

(2),(3),(4), Idem.p. 43

(5),. Idem.p. 73

(6),Idem.p. 39

(7) Idem.p.42

gynécologique, gérontologique etc. — chacun, au moment où il naît, détermine un type spécialisé différent des autres ; mais chacun naît du type hôpital, le seul type, jusqu'à tout récemment, dont la spécialité générale est constituée pour l'abri et le soin des malades ; à son tour dérivé, à un certain moment, de cet unique type ancien d'hôpital, destiné généralement à «abriter», non seulement des malades, mais aussi des pèlerins et des vagabonds ; ainsi de suite, jusqu'à ce qu'on atteigne le moment de la naissance du filon principal d'un tel édifice. Qui peut être considéré comme le moment où un édifice non spécialisé, mais de base, a commencé à être utilisé pour un tel but. (1)

### V..2.7. Caractéristiques du type :

#### **V..2.7 1. Le type n'est pas un schéma.**

Cela implique que ce n'est pas un schéma, puisque tout ce qui est schéma est une abstraction réductrice de la réalité et ne constitue certainement pas une représentation totale. Quand un paysan du XIVE siècle, disons, se fait une maison en utilisant les instruments que lui fournit la culture du bâti dans son aire, directement, sans intermédiaires aliénants, sans revues d'architecture ni manuel de l'architecte, il ne fait pas un schéma structural, ni un schéma distributif, il ne recherche pas non plus au choix, un effet esthétique, il fait sa maison en répandant intégralement à un « **concept de maison** », le sien et celui de ses contemporains dans la même aire culturelle. (2)

#### **V..2.7. 2. Le type n'existe que par des variantes.**

Dans une même ère culturelle, le **type**, à **priori**, est comme un projet **commun** à tous, mais à **posteriori** les éléments appartenant au même **type** ne peuvent être **identiques**, car ce dernier n'existe que par **des variantes** .

#### **V..2.7. 2.1. Variantes synchroniques :**

« qui ne sont pas autre chose que l'application d'un même type, d'un même « concept de maison » dans des situations anormales par rapport à celles qui sont plus conformes au type même et qui produisent pour cette raison des édifices de rendement inférieur. » (3)

Le projet, (type) tel qu'il se présente dans l'esprit, ne prend pas en considération certains intervenants à lesquels il doit s'adapter et s'intégrer dans la réalité ( exp : la forme du terrain...).

\*D'où la notion du **projet intégré** :

La conscience spontanée agit par **intégration** des éléments nouveaux, par rapport au **lieu** et au **temps**, sans pour autant changer le **type**.

---

(1)G.CANIGGIA et G.L.MAFFEI, Composition architecturale et typologie du bâti traduit de l'italien par P.LAROCHELLE.p.87

(2),. Idem.p. 84 et suiv.

(3),Idem.p. 64

**V..2.7. 2.2. Variantes diachroniques :**

Une version ancienne du type qui a subi des transformations avec **le temps** pour créer une nouvelle version plus **moderne** sans que l'ancienne disparaisse, les deux versions **coexistent** dans un rapport de **diachronique**.

**V..2.7. 2.3. Variantes topologiques :**

Ce sont des **comportements** différents du **type** reliés à **la topologie** de son emplacement, ce sont des **semblants** de différences car ça reste toujours le **même type**.

**Exp** : une maison occupant un angle aura un comportement différent de celle occupant une rive vu qu'elle a deux possibilités d'accès et deux façades.

**V..2.7. 2.4. Variantes diatopiques :**

Variation **des lieux**, chaque **lieu** en ayant sa propre culture, apporte certaines variations par rapport à un autre lieu.

**V..3. Application de la méthode:**

Après la lecture des typologies de l'espace batis et non bati du quartier de Bab El Oued, nous remarquons qu'il y a une variété d'activités très importantes:

- 1-L'activité résidentielle (individuelle, semi-collective, collective) avec une dominance de l'habitat collectif (la cité Bugeaud, quartier de l'esplanade et le tissu de jonction).
- 2-Les activités mixtes résidentielles et commerciales occupent une grande partie de l'aire d'étude.
- 3-Les activités commerciales sont implantées sous forme des petits magasins dans les RDC des habitations, on remarque aussi un déficit dans les marchés couverts sauf celui qui existe dans la cité Bugeaud et l'esplanade.
- 4-Les activités administratives sont dispersées, manque d'une implantation logique des activités administratives.

Nous constatons aussi l'existence d'activité informelle (sources de nuisance):

- 1-Des trottoirs et des places publiques sont transformés en marchés informels.
- 2-Des aires libres et des trottoirs utilisés comme des parkings.
- 3-Des routes occupées par la marchandise (prolongement des magasins vert l'extérieur) principalement dans l'une des rues de la cité Bugeaud (RUE BOUDER AHMED).

Nous remarquons aussi l'existence de l'activité éducative (EFE, CEM, LYCE) implantée presque sur toute l'aire d'étude.

La présence de l'hôpital universitaire (l'hôpital maillot) dans la partie nord-ouest de BEO.

- La présence de l'activité nuisant dans la partie SUD de BEO telle que (SNTA garage mécanique et quelques usines avec d'autres activités).
- L'existence du cimetière de Sidi Benoure dans la partie NORD EST de BEO.



- La lecture montre que l'état du bâti au niveau de la cité de l'esplanade reste globalement en bon état.
- Une prédominance apparente en mauvais état au niveau de la partie basse de BEO et vers le centre.
- Des mauvais bâtis sont situés dans la partie basse de la cité Bugeaud et la partie haute du tissu de jonction, entre temps l'existence de quelques bâtis en bon état tel que la cité des HBM.
- Dans la partie haute de BEO l'état du bâti varie entre le moyen et le bon avec quelques bâtis vétustes (SNTA).
- Aussi en remarque la présence de l'habitat individuelle en mauvais état dans la partie NORD-OUEST de BEO.

Dans le quartier de BEO on retrouve plusieurs typologies d'immeubles suivant les périodes :

**Le tissu du 19<sup>ème</sup> siècle** : situé entre le boulevard Abderrahmane Mira et l'avenue Taleb Abderrahmane. Il est caractérisé par une organisation en damier, une bonne hiérarchisation des voies et une bonne perméabilité, il est construit avec la pierre taillée et de la brique, de la tuile rouge et du plâtre pour l'habillage avec un style de façade néo-classique. Le soubassement est réservé aux commerces, le corps réservé aux logements, le couronnement toiture. Concernant l'accessibilité, l'accès aux ilots se fait par l'espace public et l'accès aux logements se fait à partir de la cour. Pour ce qui est des gabarits on y trouve du R+3 à R+5.

**Le tissu HBM** : situé entre le boulevard Abderrahmane Mira et la rue du Dey, on retrouve ce type d'immeuble dans des ilots introvertis avec un certain alignement avec une bonne hiérarchisation et perméabilité des voies, il est organisé autour d'une place centrale bien définie avec l'accès aux ilots se faisant à partir d'un espace public, l'accès aux logements se fait par cage d'escalier, on remarque aussi que les façades des HBM sont en générale assez simple, pour ce qui est des gabarits, on y trouve du R+8.

**Le tissu HLM** : situé entre le boulevard Saïd Touati et la rue Hadj Mohamed Aouif, ce sont des immeubles anonymes avec manque de structuration de tissu, une organisation rigide ne permettant pas la perméabilité, l'association des ilots se fait à partir de l'espace public non défini et non hiérarchisé avec aucune continuité avec les tissus avoisinants. Le gabarit peut atteindre R+12.

### **V..4. Synthèse de l'exercice:**

Bâb El Oued souffre d'une dégradation inquiétante du fait de l'état de vétusté de ses bâtiments, un tiers du quartier de Bâb El Oued se trouve dans cet état, et le reste risque de subir le même sort si aucune action n'est entreprise dans l'immédiat.

Globalement le quartier a une vocation mixte résidentielle et commerciale avec une dominance de l'activité résidentielle.

Bab El Oued souffre d'un déficit en équipements (touristiques, sportifs, culturels et culturelles).

Nous constatons aussi un déficit en espaces verts et places publiques et celles qui existent entre le quartier de l'esplanade et le tissu de jonction (JARDIN TALEB ABDERAHMANE) et au-dessous du quartier de l'esplanade (JARDIN PRAGUE).

**I. Schéma de structure actuel :****I.1. Objectifs de l'exercice :**

Repérage des différentes entités qui composent l'aire d'étude, et les réseaux de communication reliant ces entités avec l'identification de la hiérarchie au niveau des axes urbains structurants et les moments de communication (moment fort du site).

**I.2 Méthodologie et contenu :**

Dans l'élaboration du schéma de structure actuel, on décortique l'aire d'étude en plusieurs entités morphologiques et fonctionnelles, et on fait ressortir le réseau de communication existant qui relie ces entités, et les moments forts de la ville, tout en essayant de ressortir et détecter les problèmes de connexion, les ruptures fonctionnelles et morphologiques entre les entités composantes, afin de localiser et affecter les interventions urbaines nécessaires dans le site.

**La structure actuelle :****Les tissus :**

Existence de quatre tissus différents :

- Tissu d'habitat collectif en ilots du 19<sup>ème</sup> siècle.
- Tissu d'habitat collectif en ilots H.B.M.
- Tissu d'habitat collectif en ilots H.L.M.
- Tissu d'habitat individuel.

**Les équipements :**

Présence de plusieurs équipements ; éducatifs, administratifs, sanitaires, etc...

**Les éléments structurants non bâtis :****Les Parcours urbains :**

Parcours centralisants à l'échelle de la ville (boulevard Mira, colonel Lotfi).

Parcours centralisant à l'échelle inter quartier.

Parcours d'implantations à l'échelle de quartier.

Parcours de liaisons

**Les places :**

A l'échelle de la ville (jardins Taleb Abderrahmane)

A l'échelle de quartier (place H.B.M, place trois horloges)

## **II. schéma de structure proposé :**

### **II.1. Objectifs de l'exercice :**

La mise à jour des différentes interventions urbaines jugée nécessaire et impérative, dans le cadre de l'amélioration urbaine, dans des zones localisées auparavant (par le schéma de structure actuel précédent), afin de planifier une structure nouvelle cohérente et un paysage urbain équilibré qui assure la fonctionnalité au niveau du site.

### **II.2. Structure proposée :**

#### **Les tissus :**

On a proposé une amélioration des tissus de l'habitat existant (tissus d'habitat collectif en îlots du 19<sup>ème</sup> siècle, tissu d'habitat individuel), faire une rénovation, restauration, restructuration du bâti et requalification du tissu d'habitat collectif H.L.M.

#### **Les équipements :**

On a maintenu les équipements existants avec injection d'autres activités selon les exigences du site.

#### **Les axes :**

Pour ce qui est de voies on a opté pour une requalification des axes à différentes échelles, donc : élargissement de certaines voies.  
Implantation du mobilier urbain.

#### **Les places :**

On a maintenu les places existantes avec la création de nouvelles places.